

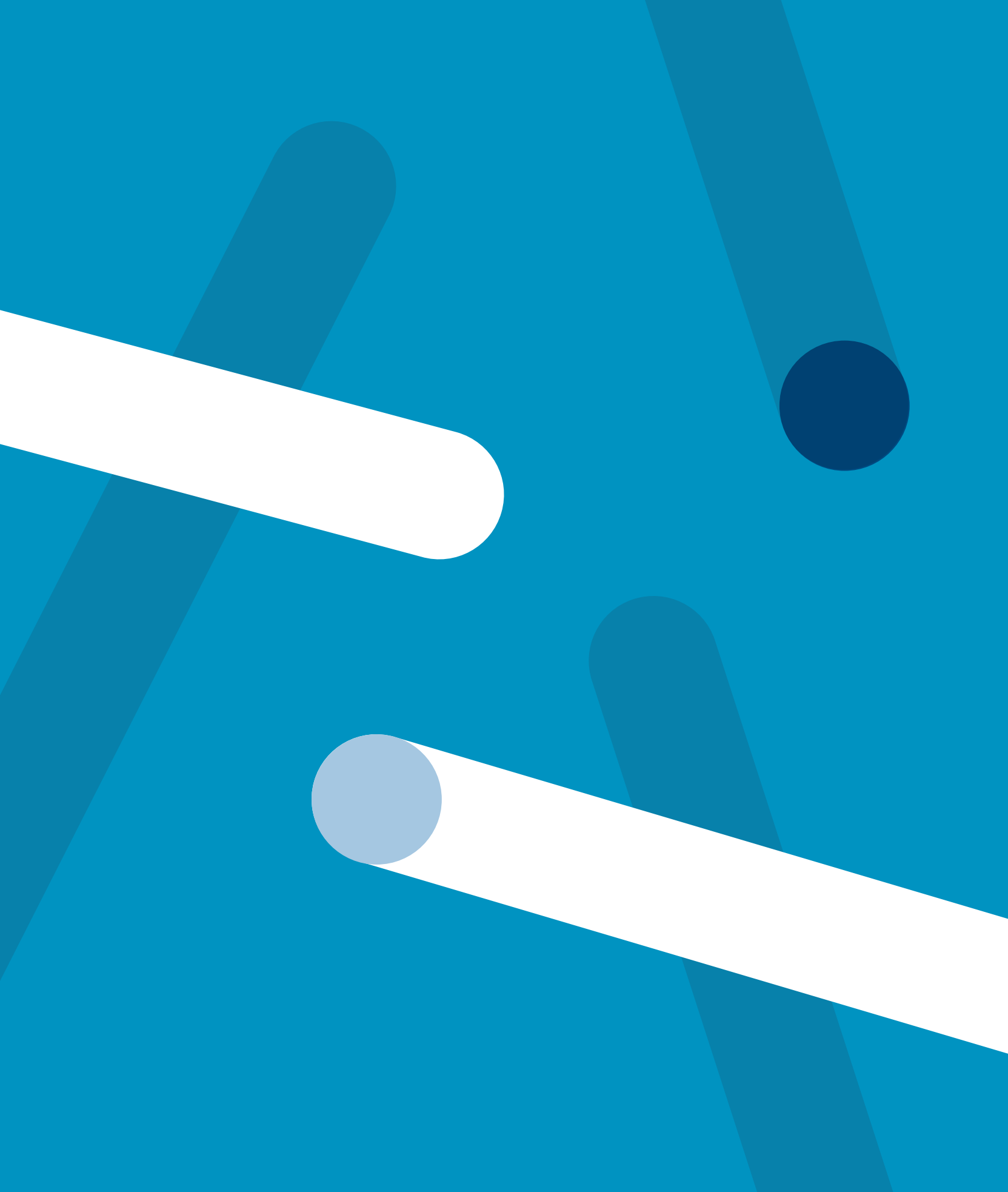
ÉDITION
2024



14
Calvados
c | a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Palmarès
de l'**Architecture**
et de l'**Aménagement**
du **Calvados**



ÉDITO

Mesdames, Messieurs,

Le Palmarès de l'Architecture et de l'Aménagement du Calvados, en est à sa quatrième édition, celle de la maturité. En effet, après s'être fait attendre, covid oblige, cette édition est d'abord le fruit d'un écho sur tout le territoire départemental, grâce à l'appui de l'ensemble des acteurs locaux de l'architecture et du paysage.

Naturellement, cette édition évolue donc en ampleur, par son nombre de projets, d'agences ou de maîtres d'ouvrage ayant répondu à notre appel. Ils ont été soumis à un jury exigeant et de grande qualité dont je salue ici l'engagement. Ses membres se sont prêtés au difficile exercice de mettre en avant certaines réalisations, qui leur ont semblé, avec une subjectivité assumée, mériter un coup de projecteur.

C'est donc une double exposition qui est présentée. D'un côté, la visibilité des 75 projets retenus qui se veut être un miroir de la production départementale, reflétant ainsi la formidable richesse créative, la diversité et le dynamisme du Calvados en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage. De l'autre, des mentions et des lauréats distingués par le jury et son regard singulier.

Par cette initiative, le CAUE du Calvados entend continuer de placer au cœur de son action la diffusion et le soutien d'une culture architecturale vivante de qualité s'appuyant sur la distinction d'un binôme constitué par le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre. En effet, cette double reconnaissance et ce partage entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre est indispensable pour assurer la réussite des projets et le juste équilibre entre respect du programme et la création architecturale et paysagère.

Ce Palmarès doit également être l'occasion de permettre au plus grand nombre de découvrir des projets contemporains d'architecture qui transforment et enrichissent notre territoire et ce, qu'il s'agisse de projets réalisés sur les grandes villes et agglomérations telles que Caen, Lisieux ou Vire mais aussi sur des communes rurales ou littorales telles que Orbec, Isigny-sur-Mer, Luc-sur-Mer ou Creully-sur-Seulles.

Je tiens ici à remercier Sylvie Jacq, vice-présidente du CAUE qui a assuré la présidence du jury ainsi que l'ensemble de ses membres, regroupant professionnels architectes et paysagistes, représentants des artisans de la construction et des filières, universitaires et institutions. Mais aussi et surtout, bravo à toutes les participantes et tous les participants qui contribuent à refléter le dynamisme du secteur à l'échelle du département.

Je vous laisse découvrir, par l'intermédiaire de cette publication, la grande qualité de la production architecturale et paysagère, qui atteste de la vitalité et de la créativité des professionnels pour rendre nos territoires plus attractifs. Ce document fera l'objet d'une large diffusion permettant de sensibiliser un public toujours plus nombreux afin que ces projets prennent valeur d'exemple.

Hubert COURSEAUX

*Président du CAUE du Calvados
Vice-président du Conseil Départemental du Calvados*

SOMMAIRE

AMÉNAGEMENT RÉCRÉATIF ET RENATURÉ

- 4 **Lauréat** | Aménagement des terrains François à Merville-Franceville-Plage/Sallenelles
- 6 **Mention** | Renaturation au quartier Valleuil à Mondeville
- 7 **Prix du public** | Aménagement du bois communal et création d'un verger et d'un éco-pâturage à Louvigny
- 8 **Prix du jeune public** | Aménagement de la base de loisirs du Fanal à Isigny-sur-Mer
- 9 **Autres candidatures**

AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT URBAIN

- 10 **Lauréat** | **Prix du public** | Revitalisation du centre-ville à Orbec
- 12 **Mention** | Place Simone Veil à Soliers
- 13 **Mention** | Parc de la Haute-Folie à Hérouville-Saint-Clair
- 14 **Autres candidatures**

LOGEMENT INDIVIDUEL NEUF

- 16 **Lauréat** | Maison individuelle en ossature bois à Cristot
- 18 **Prix du public** | Maison perchée à Houlgate
- 19 **Autres candidatures**

LOGEMENT INDIVIDUEL RÉHABILITATION/EXTENSION

- 20 **Lauréat** | Rénovation d'une maison individuelle à Bayeux
- 22 **Mention** | Rénovation thermique d'une maison et aménagement d'un studio à Caen
- 23 **Prix du public** | Réhabilitation d'une grange à Longues-sur-Mer
- 24 **Autres candidatures**

LOGEMENT COLLECTIF ET INTERMÉDIAIRE

- 26 **Lauréat** | Construction de 30 logements à Bretteville-sur-Odon
- 28 **Mention** | Résidence Stéphane Hessel à Caen
- 29 **Prix du public** | Résidence Isabelle II à Trouville-sur-Mer
- 30 **Autres candidatures**

ENFANCE ET ENSEIGNEMENT

- 32 **Lauréat | Prix du public | Prix du jeune public |**
Pôle scolaire maternelle et primaire à Saint-Étienne-la-Thillaye
- 34 **Autres candidatures**

ÉQUIPEMENT SPORTIF

- 38 **Lauréat |** École de voile et aménagement des espaces extérieurs à Luc-sur-Mer
- 40 **Mention |** Halle sportive Saint-Jean-Eudes à Caen
- 41 **Prix du public |** Palais des Sports à Caen
- 42 **Autres candidatures**

BÂTIMENT D'ACTIVITÉ

- 44 **Lauréat ex æquo |** Ensemble commercial du Petit Enfer à Luc-sur-Mer
- 46 **Lauréat ex æquo |** Locaux des chauffeurs de la Région Normandie à Caen
- 48 **Prix du public |** Atelier professionnel de restauration à Démouville
- 49 **Autres candidatures**

CULTURE ET LOISIRS

- 52 **Lauréat | Prix du public |** Réhabilitation du beffroi à Dives-sur-Mer
- 54 **Mention |** Réhabilitation des ateliers de l'Odon à Verson
- 55 **Mention |** La filature des possibles à Lisieux
- 56 **Autres candidatures**

ÉQUIPEMENT DE SERVICE PUBLIC

- 58 **Lauréat |** Extension du pôle de santé libérale ambulatoire à Isigny-sur-Mer
- 60 **Prix du public |** Pôle de santé libéral ambulatoire de la Seulles à Creully-sur-Seulles
- 61 **Autres candidatures**



© Pierre Nicolas Mussillier Photographe

Lauréat



© Pierre Nicolas Mussillier Photographe



© Pierre Nicolas Mussillier Photographe



© Pierre Nicolas Mussillier Photographe



© Pierre Nicolas Mussillier Photographe



© Pierre Nicolas Mussillier Photographe



© Pierre Nicolas Mussillier Photographe

Lauréat

OPÉRATION	➔	Aménagement des terrains François
LIEU	➔	Merville-Franceville-Plage / Sallenelles
MAÎTRISE D'OUVRAGE	➔	Conservatoire du Littoral
MAÎTRISE D'ŒUVRE	➔	Atelier du Jonquet
SURFACE	➔	200 000 m ²

● Les terrains François sont situés dans l'estuaire de l'Orne, sur les communes de Merville-Franceville et de Sallenelles.

L'objectif donné par le Conservatoire du littoral était de réaliser les aménagements nécessaires au maintien du maillage de sentiers de promenade et découverte du site en parallèle de la reconnexion de la zone à l'influence des marées (dépoldérisation).

Les travaux effectués ont permis plusieurs actions. La création de fenêtres paysagères, l'ouverture de chemins supplémentaires (sommets de digue...). La création d'escaliers, la pose de mobiliers façonnés en troncs du site, la création d'un observatoire ; la création d'un belvédère sur un bunker existant : platelage bois, emmarchements, banc, et sécurisation du bunker, pose de barreaudages interdisant l'accès à l'intérieur mais perméable aux chiroptères... Et l'aménagement des abords du belvédère : débroussaillage, création d'accès PMR, plantation d'arbres d'alignement (merisiers), pose de ganivelles et plantation d'une haie bocagère.

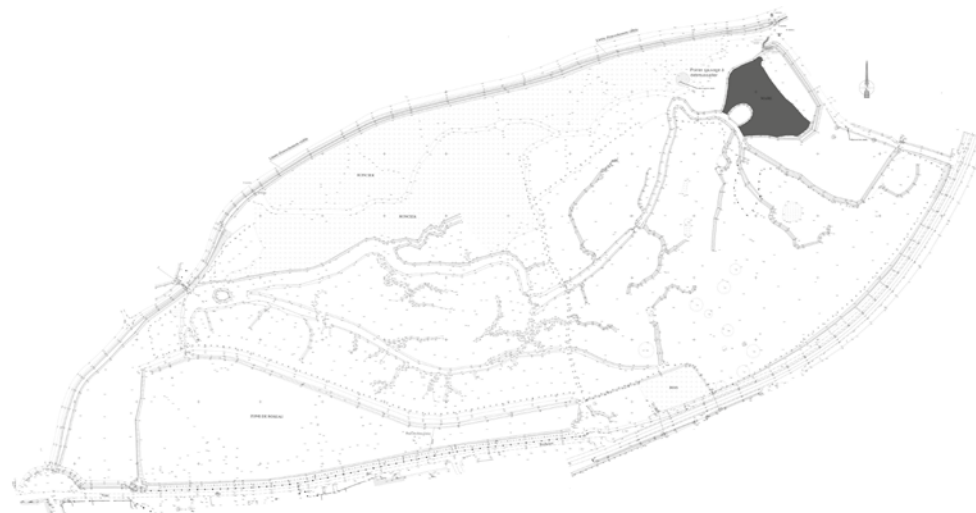


Le jury a aimé

L'exemplarité du projet liée à l'adaptation climatique

● L'intervention simple et durable dans un site remarquable

● La réalisation du projet avec une économie de moyens mise en œuvre



Mention

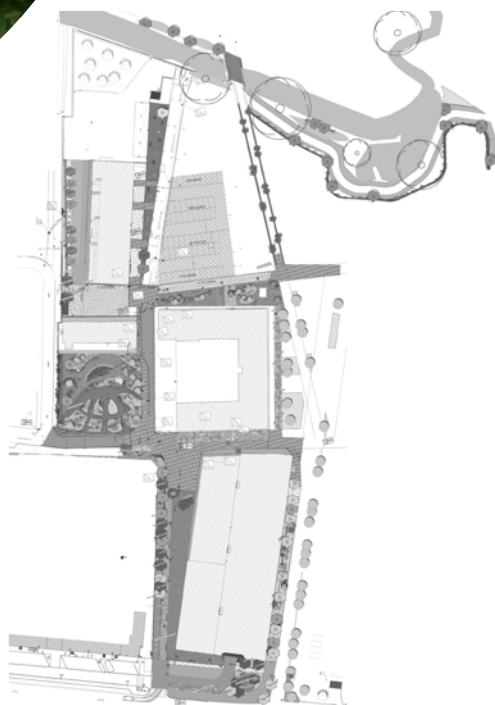
OPÉRATION → Renaturation du quartier Valleuil

LIEU → Mondeville

MAÎTRISE D'OUVRAGE → Caen Presqu'île

MAÎTRISE D'ŒUVRE → Atelier 5 & co

SURFACE → 4 000 m²



● Le quartier Valleuil est un ancien site militaire en contrebas duquel sinue le Biez, rivière naturelle arborée. Des constructions imposantes : halle collège Guillemot..., introduisent de grandes surfaces minérales.

Le projet utilise le réseau viaire comme support de rubans verts imitant la ripisylve et apportant la fraîcheur et la nature dans ce paysage.

Sur les trottoirs, la gestion de l'eau pluviale de façon aérienne dans des noues très végétalisées est devenue une évidence. Un écosystème est constitué de toutes strates végétales.

Un effort important de désimperméabilisation a été fait, le sol étant entièrement bétonné. Plus de 200 arbres sont plantés. Les briques enherbées et le mélange terre-pierre permettent un nouvel accueil de la végétation entre les pavés.

En partenariat un graffeur offre une proposition évocatrice sur la halle : une fresque végétale organique et rythmée par une série de peintures. Des mini-forêts créées une continuité 3D suggérant la forêt alluviale serpentante comme un ruisseau aux couleurs complémentaires ocres rouges, vertes tendres et jaunes.

Le jury a aimé

Le projet de renaturation urbaine

●
L'amélioration significative du cadre de vie

●
La plantation de 200 arbres

●
La biodiversité en milieu urbain





Prix du Public

OPÉRATION → Aménagement du bois communal et création d'un verger et d'un éco-pâturage

LIEU → Louvigny

MAÎTRISE D'OUVRAGE → Commune de Louvigny

MAÎTRISE D'ŒUVRE → Zenobia

SURFACE → 55 000 m²

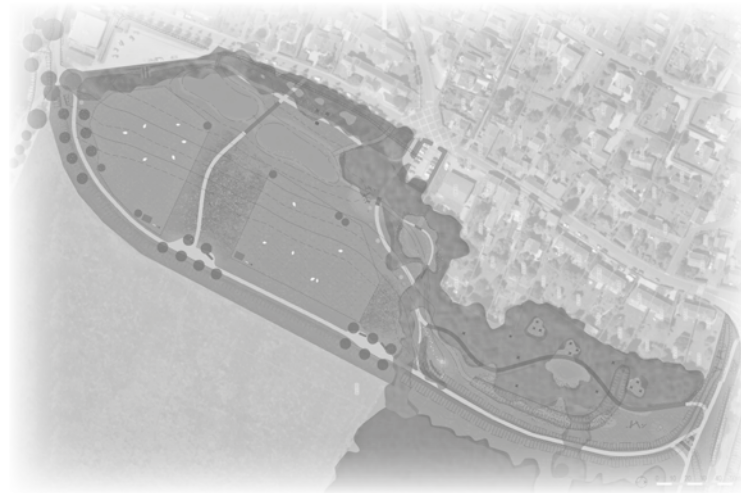
● Situé à deux pas de la mairie et dans la plaine alluviale de l'Orne, le projet initial de valorisation du bois communal a évolué vers une autre dimension.

Ce paysage offre une diversité d'écosystèmes (boisements, zones humides, prairies...) accueillant une diversité faunistique (oiseaux, insectes...).

Jusque dans les années 2000, cette zone était régulièrement inondée. Dès 2015, la commune entamait une réflexion sur la valorisation de cet espace naturel. En 2021 la mairie fait appel à ZENOBIA afin de concevoir ce projet de plus de 5 hectares.

Boisements, forêt comestible, haies sèches, prairies fleuries, éco-pâturage, sont autant d'actions et d'aménagements valorisant l'univers végétal. Les clairières humides, les noues, et les mares viennent compléter la trame bleue existante, et offrent de nouveaux habitats pour une multitude d'animaux et insectes.

L'application d'un mode de gestion différencié et l'entretien des prairies par l'éco-pâturage, et notamment les moutons, renforce la volonté didactique, pédagogique, et écologique.





Prix du
Jeune
Public

OPÉRATION → Aménagement de la Base
de loisirs du Fanal

LIEU → Isigny-sur-Mer

MAÎTRISE D'OUVRAGE → Commune d'Isigny-sur-Mer

MAÎTRISE D'ŒUVRE → Mosaïc

SURFACE → 45 000 m²

● La commune souhaitait conforter la base de loisirs en améliorant l'offre ludique intergénérationnelle.

Une porte d'entrée bâtie en surplomb invite à découvrir le parc et le plan d'eau. Elle permet l'accueil des visiteurs à l'abri, et s'insère dans le schéma cyclable départemental, et propose les outils d'accueil adaptés aux cyclistes (recharge batteries, outils de réparation vélo, gonflage...). Une aire de camping-car végétalisée et un parking en mélange terre-pierre sont aménagés. La conception des lieux permet une gestion différenciée de la strate herbacée. Une partie des prairies est conçue pour accueillir du stationnement pour des événements de forte affluence.

La topographie des lieux est utilisée pour offrir des vues ouvertes sur l'ensemble de la Base avec ses grandes pelouses, ses allées arborées et son plan d'eau.

La Base propose un panel d'activités pour toutes les générations avec l'aménagement d'un terrain de beachvolley, ponton sur le plan d'eau, citystade, pumtrack pour la pratique des deux-roues par tous, terrains de pétanque recomposés, aires de jeux pour les enfants multi-âges..., qui satisfait les Isignais comme les touristes de passage !

Le jury
a aimé

La diversité des espaces

●
La conception du projet
pour les usagers

●
L'intégration de gestion
différenciée des prairies

Autres candidatures



© La Fabrique des Paysages

- OPÉRATION ➔ Création d'un arboretum sur le site naturel du Clos Gunnulf
- LIEU ➔ Gonneville-sur-Mer
- MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ Commune de Gonneville-sur-Mer
- MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ La Fabrique des Paysages
- SURFACE ➔ 10 500 m²

● Sur une prairie de 2 ha au cœur du bourg le projet consiste en la création d'un arboretum basé sur la constitution d'une collection de chênes.

Les arbres, au nombre d'une trentaine, sont répartis par groupes de 2, 3 ou 4, plantés dans des espaces circulaires délimités par des piquets en châtaignier et reliés les uns aux autres par de petits cheminements.

L'ensemble du terrain est conservé en prairie. Il fait l'objet d'une gestion différenciée : tontes régulières des cheminements et des espaces plantés pour en faciliter l'usage et fauche tardive avec récolte du foin pour le reste de la parcelle afin de préserver les qualités paysagères initiales et de favoriser la biodiversité.

À l'image des prés-verger locaux, il est délimité par des haies de clôture champêtres taillées.

Ce projet d'une extrême simplicité démontre qu'il est possible de créer, avec une économie de moyens, un lieu propice à la détente et à la promenade avec l'ambition de constituer un Patrimoine végétal remarquable pour les générations futures.



© Mosaic

- OPÉRATION ➔ Site historique de Pegasus Bridge
- LIEU ➔ Bénouville
- MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ Commune de Bénouville
- MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ Mosaic
- SURFACE ➔ 10 000 m²

● L'espace mémoriel de l'Esplanade Major J.Howard a été rénové avec des matériaux nobles et un nouvel éclairage pour les commémorations.

L'avenue du Cdt Kieffer, axe routier important et lieu du tourisme de mémoire majeur, a été réaménagée à la hauteur de sa dimension historique, en valorisant des vues vers le pont, offrant des espaces qualitatifs d'accueil pour les touristes, en confortant toutes les liaisons douces transversales.

Le Parc des Berges forme un trait d'union naturel entre les différents sites. La zone humide dégradée est reformée. L'espace est renaturé et propose un observatoire sur la roselière du Marontin, des passages au-dessus de la zone humide et vers le canal, un jardin en transition avec le quartier d'habitat, la mise en valeur de la biodiversité par des plantations sélectionnées et une signalétique pédagogique soignée. Les matériaux naturels y sont privilégiés pour accompagner le riche patrimoine vivant des lieux !



© Catherine Aïmont

- OPÉRATION ➔ Le square Valleuil
- LIEU ➔ Mondeville
- MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ Caen Presqu'île
- MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ Atelier 5 & Co
- SURFACE ➔ 3 400 m²

● Dans l'ancienne cour d'honneur en cercle du manoir militaire sonnait le rassemblement. Ce cercle fermé est maintenant ouvert en de multiples courbes donnant autant de sentes piétonnes perçant les murs pour plus de perméabilité au quartier.

Le jardin est donc très dynamique. Au creux des courbes viennent s'insérer des îlots fortement végétalisés, des tables, des bancs et des jeux.

Le jardin est un petit écosystème imbriqué. Un bassin demi-lune recueille les eaux de toiture du manoir. La faune aquatique s'y installe, avec sa végétation naturelle et les 35 arbres plantés. Le square est en partie submersible en cas de fortes pluies qui s'infiltrent dans les sols perméables en terre-pierre et briques.

Beaucoup de vivaces d'ombre du registre de la forêt prennent place sous les grands arbres. Les plantes méditerranéennes coté soleil apportent les notes de couleur et de parfum.

Le square est ouvert aux événements : kermesse, festival du tiers lieu Supermonde dans le Manoir...



© Arc en Terre

Lauréat



© Arc en Terre



© Arc en Terre



© Arc en Terre



© Arc en Terre



© Arc en Terre



© Arc en Terre

Lauréat

OPÉRATION → Revitalisation du centre-ville

LIEU → Orbec

MAÎTRISE D'OUVRAGE → Commune d'Orbec

MAÎTRISE D'ŒUVRE → Arc en Terre

SURFACE → 40 000 m²

● La place de la Poissonnerie constitue l'avant-plan de l'axe majeur du centre ancien d'Orbec. Aujourd'hui, elle est principalement dédiée à la circulation véhiculaire et aux stationnements. Pour mieux favoriser le développement des commerces et du tourisme, le projet valorise le patrimoine et remet le piéton au cœur de l'espace public.

Située à l'intersection des routes de Lisieux, Bernay et Broglie, l'entrée nord d'Orbec concentre 77 % des flux d'entrée de véhicules dans le centre-ancien. C'est pourquoi il est nécessaire d'optimiser les emprises en augmentant l'offre de stationnements. Les nouvelles places créées permettent de diminuer l'impact de la voiture dans les rues commerçantes en dédiant l'espace aux piétons.



© Arc en Terre

**Le jury
a aimé**

- La revitalisation d'une commune de moins de 3 000 habitants
-
- La qualité des matériaux
-
- La conception globale du projet
-
- L'amélioration du cadre de vie



Mention

OPÉRATION → Place Simone Veil

LIEU → Soliers

MAÎTRISE D'OUVRAGE → Normandie Aménagement

MAÎTRISE D'ŒUVRE → Atelier 5 & Co

SURFACE → 3 400 m²

● La place Simone Veil est située à l'interface du nouveau quartier d'habitat. L'objectif de l'aménagement est de créer des coutures urbaines et paysagères entre les quartiers de la ville et la campagne. La fonctionnalité des parcours est pour cela primordiale, s'appuyant sur les usages des habitants. Mais la place marque aussi l'image de parc habité constitué de mini-forêts aux formes courbes accueillant par endroit des bassins de collecte des eaux pluviales.

Les usages sont aussi les jeux de grimpe avec la forêt à grimper entourée de grands arbres ou d'espace ados adultes avec tables connectées. Le parking autrefois grand rectangle en enrobé est déstructuré en deux espaces plantés d'un alignement de Paulownia en forme d'allée centrale vers le cimetière.

La place est le cœur de ce nouveau quartier, articulation entre différents pôles notamment médical d'un côté, circulation vers le centre ville de l'autre, et lien avec le cimetière. Elle est aussi emblématique du désir de naturer ce nouveau quartier. Les murs de bois ceinturent la place mettant ainsi en valeur la centaine d'arbres nouvellement plantés.

Le jury a aimé

L'insertion dans le site

●
La grande diversité d'espaces

●
La belle densité végétale

●
La création d'un lieu de convivialité



Mention

- OPÉRATION ➔ Parc de la Haute-Folie
LIEU ➔ Hérouville-Saint-Clair
MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ Commune d'Hérouville-Saint-Clair
MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ Atelier 5 & Co
SURFACE ➔ 1 000 m²

● À l'origine le site est totalement refermé sur lui-même avec un héritage passé de magnifiques arbres, d'un parc de jeux d'enfants très utilisé à restaurer, de grandes surfaces en enrobé non utilisées et d'une grande butte coupant le paysage. S'ajoute une problématique de nouvelles constructions d'où la demande présente des habitants pour conserver du stationnement.

La proposition a été de ne pas introduire de circulation à l'intérieur de cet îlot vert mais de faire des circulations piétonnes vers les parkings extérieurs et une nouvelle circulation routière avec des stop Bd de la Haute Folie pacifie l'utilisation des usagers.

Le projet est donc de trouver dans ce parc un nouveau tracé régulateur d'ensemble prenant appui sur une nouvelle diagonale grande perspective vers différents lieux d'usage: placettes, pique-niques, jeux ado et petits, natures et verger. Des sous espaces sont proposés. Les dalles d'enrobé sont réemployées soit en nouvel espace de jeux cyclables avec des grandes buttes, soit reverdiées. Un verger voit le jour, un nouvel alignement de charmes en appui des existants pour une place ombragée. Des nichoirs accueillent les oiseaux.



Le jury a aimé

- La création d'un véritable espace de vie
- L'engagement de la collectivité pour la création d'un parc pour les habitants
- Un parc paysager pour valoriser les mobilités dans le quartier de la Haute-Folie

Autres candidatures



OPÉRATION ➔ Aménagements du quartier d'habitat "Le Domaine"
LIEU ➔ Saint-Germain-la-Blanche-Herbe
MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ SAFAUR et Partelios
MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ Mosaïc
SURFACE ➔ 25 000 m²

● Malgré le nombre modéré de 72 logements, le projet nourrissait l'ambition d'une programmation très mixte par la création de lots libres, de logements individuels groupés en accession, groupés à loyers modérés, intermédiaires/collectifs en accession et en locatif social.

Le quartier s'organise autour d'un mail planté en lieu et place de l'allée principale des anciennes pépinières de la ville. Plusieurs liaisons douces ont été créées en faisant les efforts utiles d'acquisition foncière hors périmètre de projet. La composition du projet a tiré parti des arbres du site issus de l'exploitation de la pépinière.

Les espaces publics et privés, ont été conçus de manière cohérente et commune avec les atouts suivants : bétons texturés, pas de bordures, pavages drainants végétalisés, pierre naturelle, gestion centennale des eaux pluviales 100% sur site.

Les espaces privatifs non clos et les limites des lots libres ont été réalisés par l'aménageur avec des matériaux de même qualité et des plantations maîtrisées.



OPÉRATION ➔ Aménagement du Front de Mer, square Gordon Hemming et du Petit Enfer
LIEU ➔ Luc-sur Mer
MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ Commune de Luc-sur-Mer
MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ Mosaïc
SURFACE ➔ 2 000 m²

● Le front de mer de Luc-sur-Mer a traversé les époques en s'adaptant à son histoire. Le projet a eu pour ambition de mettre en valeur le patrimoine historique et urbain des lieux en l'inscrivant dans son époque.

La place du Petit Enfer a été recomposée en conservant ses marqueurs d'antan de la vie balnéaire locale.

Le square Gordon Hemming a été réaménagé en utilisant la topographie pour inviter les passants à y passer un moment, donnant un caractère solennel au lieu, avec drapeaux, stèles, et création d'un mur de la mémoire avec photos et explications historiques.

La rue a été complètement réorganisée. Les vues vers la mer ont été libérées en repositionnant les voitures coté front bâti.

La piste cyclable Vélo Maritime a été installée le long de la rue avec une place dédiée cohérente avec les espaces piétons.

Des végétaux de bord de mer, avec différentes strates ont été mis en place. Des chemins de promenade, des aires de détente et de jeux ont été créés en lien avec la digue.

Autres candidatures



- OPÉRATION ➔ Requalification et aménagement de l'avenue Houdart et de la place de la Plage
- LIEU ➔ Merville-Franceville-Plage
- MAÎTRISE D'OUVRAGE** ➔ Commune de Merville-Franceville-Plage
- MAÎTRISE D'ŒUVRE** ➔ Bassinet Turquin Paysage
- SURFACE ➔ 13 000 m²

● Le projet tisse entre ville et rivage une continuité matérielle et visuelle, un espace public dédié aux piétons clairement défini grâce à la halle qui sert de seuil entre l'axe urbain commerçant et le jardin apaisant.

L'avenue constitue un trait d'union entre terre et mer : le traitement du sol évoque le littoral par la variation de couleurs et de textures, la géométrie courbe, le platelage bois; les circulations et stationnement sont réinventés (mise en sens unique, trottoirs élargis pour les terrasses, mobilier solide et confortable).

La halle fonctionne comme une galerie le long de l'axe urbain et préserve par son horizontalité des vues sur le jardin. Elle est un système de toits abritant une vaste possibilité de situations (marchés, spectacles...) dont le chevauchement des toitures fait passer l'air et la lumière.

Le jardin s'inscrit dans l'imaginaire littoral, par sa géométrie en courbes tendues, ses buttes souples et plantées comme des dunes où poussent les oyats.

La palette végétale est résiliente et offre un fleurissement riche et réparti tout au long de l'année.



- OPÉRATION ➔ Aménagement de la place Michel Vermughen
- LIEU ➔ Beuvron-en-Auge
- MAÎTRISE D'OUVRAGE** ➔ Commune de Beuvron-en-Auge
- MAÎTRISE D'ŒUVRE** ➔ Entre ciel et terres
- SURFACE ➔ 4 960 m²

● La place de Beuvron-en-Auge, labellisée "Plus beaux villages de France" constitue un ensemble remarquable du patrimoine.

En 2018, la municipalité a décidé de revitaliser la place en restaurant les sols et en valorisant son paysage par la plantation de végétaux à la tonalité rurale.

L'enjeu a consisté à restructurer un espace public prioritairement dédié aux piétons et particulièrement aux nombreux visiteurs. L'utilisation de matériaux nobles et naturels redonne toute sa qualité à la place.

Au Nord de l'ancienne halle centrale, un parking de proximité se "glisse" entre les arbres et le patrimoine bâti.

Au Sud, un jardin-place se compose autour d'arbres feuillus aux colorations automnales.

Les bordures sont structurées par des haies et une diversité de plantes vivaces. Un point de rencontre agréable et convivial s'installe naturellement au centre. Le gravier fin stabilisé et les bandes de sols durs permettent aux personnes à mobilité réduite d'accéder dans l'ensemble de la place.

Autour et à proximité de la halle, des pavés anciens ont été conservés.

Rue des Haras, la chaussée est redessinée et structurée en bandes de pavés de grès.



© Cyril Fallot Photographie

Lauréat



© Cyril Fallot Photographie



© Cyril Fallot Photographie



© Cyril Fallot Photographie



16

© Cyril Fallot Photographie



© Cyril Fallot Photographie



© Cyril Fallot Photographie

Lauréat

OPÉRATION → Maison individuelle en ossature bois

LIEU → Cristot

MAÎTRISE D'OUVRAGE → Privé

MAÎTRISE D'ŒUVRE → Balsa architectes

SURFACE → 180 m²

● Construite dans un village normand, cette longère profite pleinement de son environnement verdoyant. Pour une meilleure intégration dans le paysage, ce projet de maison contemporaine se réfère au principe de la longère et des constructions agricoles encore présentes dans ce secteur de culture céréalière. Les volumes et les matériaux se veulent simples et discrets.

Un pignon entièrement vitré apporte la lumière nécessaire à la pièce de vie en double hauteur située juste derrière. Un chien assis se détache de la toiture à deux pans et offre ainsi une surface habitable plus grande à ce niveau sous combles. Souvent détaché du reste de la maison, le garage est ici parfaitement intégré au volume général de la construction. La construction est principalement ouverte sur le jardin au Sud et à l'Ouest, par de grandes baies vitrées permettant de s'approcher des objectifs d'une maison sans chauffage type Passivhaus. À l'Est, un jeu de fenêtres aléatoires forme des cadres vers le paysage. Les ouvertures rythment ce volume d'apparence linéaire.



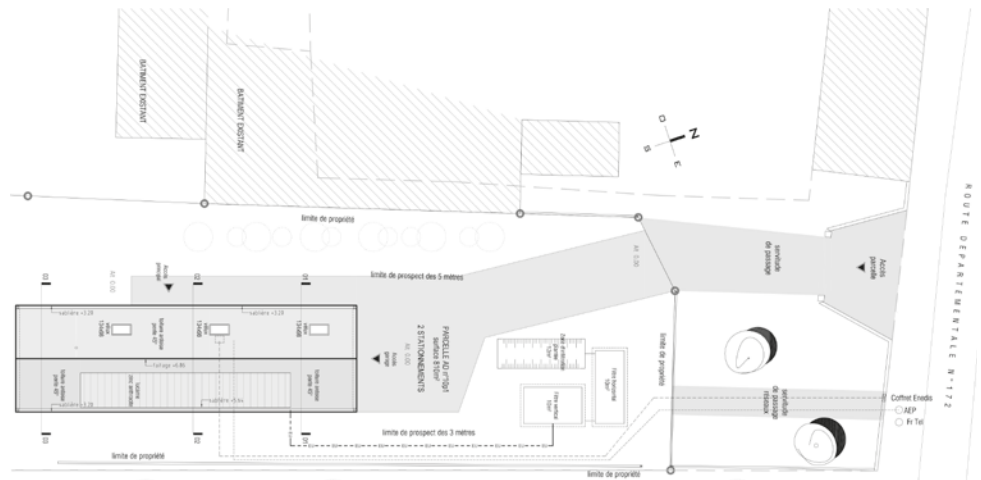
© Cyril Folliot Photographie

**Le jury
a aimé**

L'architecture classique
et sobre

●
Le rapport au sol de qualité

●
Le travail thermique
(maison passive)



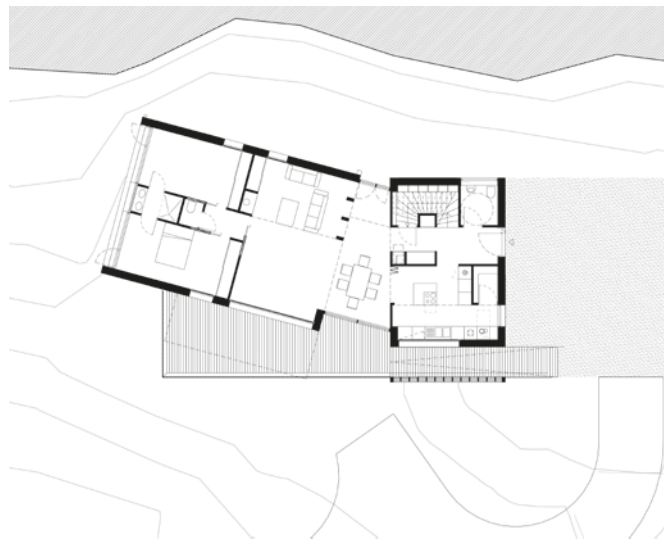
OPÉRATION → Maison perchée

LIEU → Houlgate

MAÎTRISE D'OUVRAGE → Privé

MAÎTRISE D'ŒUVRE → Karawitz

SURFACE → 213 m²



● Posée simplement dans son terrain à la pente généreuse, cette maison nichée sur la colline culmine dans son environnement naturel. Cette volonté architecturale est renforcée par l'utilisation contemporaine des matériaux régionaux traditionnels : le bois naturel et l'ardoise.

La rampe gravillonnée creusée dans le terrain naturel mène à un abri pour voitures, couvert par une terrasse en porte-à-faux, et à un accès plain-pied au sous-sol semi-enterré. Elle se prolonge jusqu'au rez-de-jardin, directement dans les pièces de vie principales.

Maison au style architectural contemporain, ses structure et charpente en ossature bois sont implantées sur un socle maçonné semi-enterré. Le choix des matériaux de façade souligne la répartition de la masse bâtie en plusieurs volumes imbriqués, liés par un vaste lieu de vie sous-verrière. La maison, orientée plein sud, voit ses volumes faire office de casquette solaire, protégeant ainsi naturellement les espaces intérieurs et extérieurs. Chaque pièce s'ouvre ainsi généreusement sur la vallée de bord de mer.



Autres candidatures



© Pierre / Excalien Photographie

OPÉRATION ➔ Maison P
LIEU ➔ Trouville-sur-Mer
MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ Privé
MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ DOD Architecte sarl
SURFACE ➔ 92 m²



© Philippe Riquart Photographie

OPÉRATION ➔ Villa Tangram
LIEU ➔ Bénerville-sur-Mer
MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ Privé
MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ ArchiLenoir
SURFACE ➔ 257 m²



© Lode Architecture

OPÉRATION ➔ Maison B
LIEU ➔ Fleury-sur-Orne
MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ Privé
MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ Lode architecture
SURFACE ➔ 245 m²

● Nos clients souhaitent bâtir une maison sur les hauteurs de Trouville-sur-Mer pour vivre avec leurs deux enfants. Leur commande portait sur une architecture locale mais résolument contemporaine. Nous avons donc travaillé une approche contextualisée, en faisant des règles locales d'urbanisme, de l'environnement proche et de l'orientation de la parcelle, les garde-fous de notre conception.

Ainsi, les toitures en ardoises évoquent celles des maisons voisines et, dans un jeu d'enchevêtrements, jouent aux poupées russes, d'Est en Ouest, pour nous permettre de découvrir la mer au loin, depuis la chambre du R+1. Les murs de la maison sont érigés en brique creuse au Nord et en colombage chêne, assis sur un soubassement en briques pleines gris argent au Sud. L'ensemble du projet est ainsi traité dans un subtil camaïeu de gris ce qui lui confère un caractère contemporain mais toutefois bien ancré dans le paysage local par sa volumétrie et sa matérialité.

● Le projet a été réalisé à l'initiative d'un maître d'ouvrage privé, gérant d'une SCI familiale.

Une implantation du projet dans la partie la plus basse de la parcelle a été retenue afin de privilégier une occupation du sol sur les deux niveaux principaux dont le niveau inférieur est partiellement adossé en amont dans la pente naturelle du terrain.

L'élaboration du projet a suivi une logique liée à une contrainte réglementaire: la parcelle est grevée par une limite de zone inconstructible inscrite au PLU, formant un triangle avec une hypoténuse à 45°.

Cette diagonale contre laquelle est implantée la villa en façade Nord a servi de génératrice pour développer le plan sous la forme d'un assemblage de quadrilatères irréguliers dont les segments principaux ne sont jamais parallèles car tracés dans une partition à 45°.

La configuration géométrique du projet induit un effet d'ouverture en focalisant le regard vers la mer tout en gardant un effet d'enveloppe protectrice vis à vis des constructions voisines.

● En périphérie de Caen, cette maison de plain-pied présente un plan en hélice, organisé autour d'un hall central de format carré. Partant d'une vue sur un patio, cet espace donne accès, via des passages ménagés dans ses angles, aux différentes parties de la maison : au nord, les deux ailes des chambres ; au sud la cuisine/salle-à-manger/salon. Les espaces de service s'intercalent entre ces corps principaux.

Côté sud, les pièces de vie bénéficient d'ouvertures généreuses qui maximisent l'ensoleillement. À l'extérieur, piscine et terrasses prolongent la maison, tandis qu'un jeu de voiles, élevés à distance, limitent les vis-à-vis, cadrent des vues ou intègrent certains extérieurs à l'espace domestique.

La construction fait appel à des pré-murs isolés, en béton, dont les deux faces restent apparentes : la structure se donne à voir. Le chêne a été utilisé en contrepoint pour le mobilier intégré, certains plafonds, ainsi que les quatre portes sur pivot qui équipent le hall. De larges rideaux associés à un éclairage périphérique amènent un supplément de chaleur à cet environnement résolument minéral.



© Guillaume Jouet Photographie

Lauréat



© Guillaume Jouet Photographie



© Guillaume Jouet Photographie



© Guillaume Jouet Photographie



© Guillaume Jouet Photographie



© Guillaume Jouet Photographie



© Guillaume Jouet Photographie

Lauréat

OPÉRATION → Rénovation d'une maison individuelle

LIEU → Bayeux

MAÎTRISE D'OUVRAGE → Privé

MAÎTRISE D'ŒUVRE → SCPA Daligaux - Van Nieuwenhuysse

SURFACE → 147 m²

● Cette rénovation lourde porte sur la refonte totale d'un pavillon construit dans les années 1970. L'enjeu du projet était de réaménager les niveaux et d'assurer un confort thermique.

À la suite d'un diagnostic et d'une étude énergétique, afin de garantir une approche globale, il a été décidé de ne conserver que les éléments structurels.

L'ensemble des niveaux a été repensé, les ambiances retravaillées, les mobiliers intégrés ont été dessinés pour garantir une harmonie dans l'aménagement des espaces. Les ouvertures ont été réadaptées et les menuiseries ont été remplacées. Une isolation thermique par l'extérieur a été mise en place à l'aide d'une ossature bois. L'enveloppe, sur les quatre façades ainsi que sur la couverture, a été réalisée en bardage Douglas naturel, comme un écran protecteur. Les brise-soleils pensés dans le même matériau ont aussi fait l'objet d'une intention particulière. Cette mise en œuvre globale donne à l'ensemble un aspect unitaire, monolithique et contemporain.



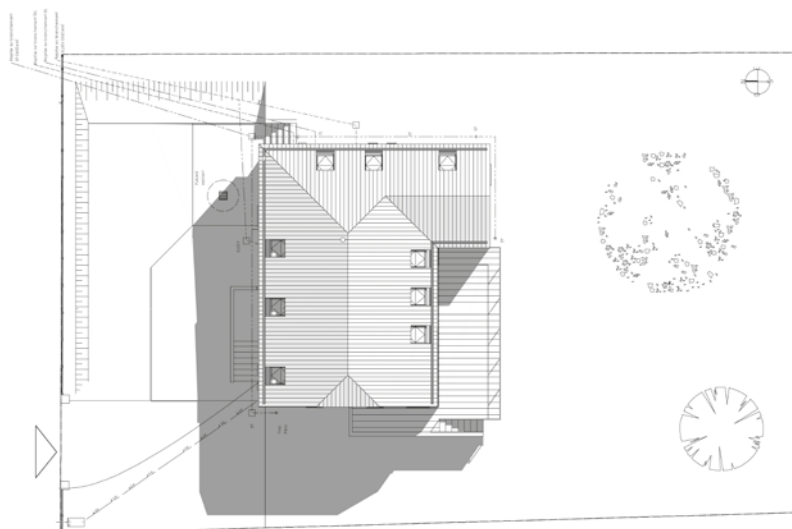
© Guillaume Jouet Photographie

Le jury a aimé

L'isolation thermique par l'extérieur très poussée

● L'aspect camouflage

● Le retour du bois en toiture





Mention

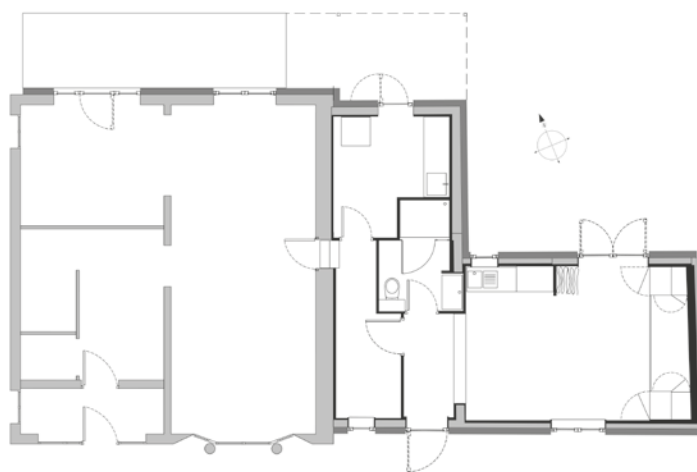
OPÉRATION → **Rénovation thermique d'une maison et aménagement d'un studio**

LIEU → **Caen**

MAÎTRISE D'OUVRAGE → **Privé**

MAÎTRISE D'ŒUVRE → **HEDO Architectes**

SURFACE → **180 + 14 m²**



● Le projet concerne la rénovation thermique d'une maison individuelle ainsi que la transformation du garage en studio familial. Dans le cadre de subventions et de convictions le projet est éco-conçu. Ainsi il a été mis en place une isolation thermique par l'extérieur en double couche de liège sur la totalité du garage ainsi que sur les façades Nord et Est. Les façades Sud et Ouest donnant sur les rues n'ont pas été traitées par l'extérieur pour conserver les façades les plus patrimoniales.

La dalle du studio a également été isolée en liège et a reçu une couche de finition dans ce même matériau.

L'agencement intérieur a été réalisé sur mesure en bouleau (de France) permettant la réalisation d'un couchage trois places et de rangements. Le carrelage de la salle de bain est un patchwork issu de récupérations et de fin de chantier qui est ici revalorisé.

Une terrasse haute couverte a été réalisée de façon à créer une continuité intérieur/extérieur avec les espaces de vie existants, la maison étant surélevée.



Le jury a aimé

Le choix des matériaux original et audacieux

● Le réemploi mis à l'honneur

● Les blocs de liège rappelant la pierre de Caen

Prix du Public

OPÉRATION ➔ Réhabilitation d'une grange

LIEU ➔ Longues-sur-Mer

MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ Privé

MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ SCPA Daligaux-Van Nieuwenhuysse

SURFACE ➔ 121 m²

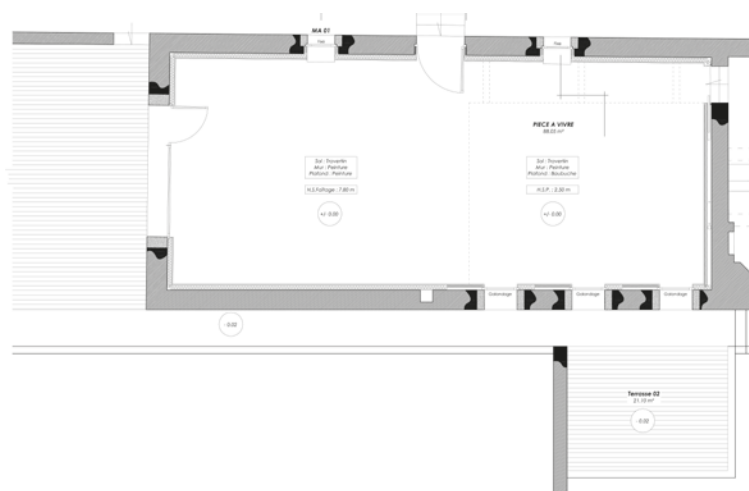


● À l'origine, cet ancien corps de ferme situé dans le prolongement de l'habitation principale n'était composé que de trois ouvertures. Les propriétaires souhaitaient réinvestir les lieux, tout en préservant ce patrimoine local.

La réflexion avec l'équipe de maîtrise d'œuvre a donc permis d'apporter une attention particulière quant à la conservation et la valorisation de l'enveloppe de la bâtisse et de sa charpente traditionnelle en bois.

De nouveaux percements, dont un magistral à l'Est, font entrer la lumière naturelle créant une relation forte entre l'intérieur et l'extérieur. Des panneaux Baubuche en hêtre sont employés pour les nouveaux éléments menuisés. D'aspect plus lisse et strié, ils apportent un contraste subtil et esthétique avec les éléments "déjà là".

Structurant les pièces à vivre du rez-de-chaussée, le réaménagement intérieur est caractérisé par un volume généreux et atypique dans lequel un espace parental en suspension vient se nicher.



Autres candidatures



OPÉRATION ➔ Restructuration d'une maison individuelle
LIEU ➔ Caen
MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ Privé
MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ Bernard Lepourry-Bernard architectes associés
SURFACE ➔ 195 m²

● Les clients ont un coup de cœur pour le jardin, séduits aussi par la générosité des espaces. Mais ils émettent des doutes sur le style "Ile de France" du pavillon. Au début, ils souhaitent redonner à cette maison un aspect plus actuel en gommant le volume de toiture en tuile au profit d'une toiture terrasse.

Nous lançons le pari de conserver la couverture, offrant un comble confortable et suffisant pour cette famille de 5 personnes, d'utiliser le volume existant en reconfigurant entièrement les espaces intérieurs et d'adapter les ouvertures en façade aux différents usages et vues cadrées sur le jardin.

Le projet final consiste en une rénovation thermique lourde, par l'intérieur, et l'utilisation de matériaux bio-sourcés. La cage d'escalier du sous-sol à l'étage reconfigurée, devient un élément structurant de la maison et un apport de lumière naturelle. Le jardin magnifié devient la pièce centrale de l'habitation au moyen notamment de la création d'une large baie vitrée dans la pièce de vie.



OPÉRATION ➔ Réhabilitation d'une maison
LIEU ➔ Sainte-Honorine-des-Pertes
MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ Privé
MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ Dauchez Architectes
SURFACE ➔ 190 m²

● Livré à l'automne 2023, ce projet consistait en la réhabilitation d'une maison d'habitation située en bord de mer.

La maison date de l'entre 2 guerres, et a subi de lourds dommages durant la 2nde guerre mondiale. Son aménagement intérieur rappelle l'architecture de la Reconstruction. Les ouvertures, extrêmement tramées et identiques ont été modifiées au fur et à mesure des années, ce qui rend confus son esthétique extérieure. L'idée est de profiter du travail d'isolation et de changement de menuiserie pour retrouver le rythme d'origine de la maison, tout en l'ouvrant vers la mer.

Les 2 baies de l'étage sont agrandies pour retrouver leur dimension d'origine.

Au RDC un habillage métallique vient traiter la baie en saillie comme un bow-window (clin d'œil à l'architecture balnéaire).

L'idée derrière cet habillage contemporain, est de marquer les limites de l'intervention pour opérer un dialogue clair avec l'existant, souligner les proportions et le rythme des façades initiales.



OPÉRATION ➔ Extension de maison individuelle
LIEU ➔ Caen
MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ Privé
MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ HEDO Architectes
SURFACE ➔ 30 m²

● Une maison de ville type du centre de Caen en pierre en R+1+comble accolée à la limite séparative. La demande concernait la création d'une pièce de vie, l'actuelle étant trop étriquée. Le parti pris du projet n'a pas été de venir créer une extension dans la continuité du bâti en "parallèle" mais plutôt de s'implanter perpendiculairement à la façade, ceci pour plusieurs raisons.

La première est de laisser une lumière du Sud rentrer dans la maison et de ne pas créer un RDC trop épais. Cette accroche permet donc de bénéficier d'un soleil de l'Ouest. La seconde raison est de conserver la visibilité d'un maximum de matière de la maison d'origine. Enfin cette position permet la création d'une terrasse ouverte à la fois sur l'existant et à la fois sur l'extension.

Afin de mettre en valeur la pierre, l'extension se veut simple par la mise en œuvre d'un bardage bois naturel à claire-voie. La couverture est végétalisée permettant de réguler la température et d'élever le rez-de-jardin jusqu'à la chambre du R+1.

Autres candidatures



© Guillaume Jouet Photographie

- OPÉRATION ➔ Rénovation et extension d'une maison
- LIEU ➔ Saint-Vigor-le-Grand
- MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ Privé
- MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ SCPA Daligaux - Van Nieuwenhuysse
- SURFACE ➔ 207 m²



© Antoine Gard Photographie

- OPÉRATION ➔ Réhabilitation et surélévation d'une grange
- LIEU ➔ Vaudry
- MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ Privé
- MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ HEDO Architectes
- SURFACE ➔ 360 m²



© Guillaume Jouet Photographie

- OPÉRATION ➔ Rénovation d'une maison
- LIEU ➔ Tracy-sur-Mer
- MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ Privé
- MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ SCPA Daligaux - Van Nieuwenhuysse
- SURFACE ➔ 586 m²

● Offrant un superbe point de vue sur la cathédrale et la ville de Bayeux, cette maison de ville en pierre d'à peine 25m² avait fait l'objet de nombreux ajouts. L'objectif des nouveaux propriétaires était de conserver et prolonger cet espace afin de disposer finalement d'une surface d'environ 200 m².

L'enjeu de ce projet était de créer une extension contemporaine en ossature bois tout en considérant et valorisant les qualités du bâti existant. Il est ainsi composé de 3 entités : la rénovation de la maison, le prolongement de l'habitation et la construction de l'extension en rez-de-chaussée. La conservation de l'aspect originel renforce la lecture de l'intervention architecturale. Une faille vitrée toute hauteur marque, comme un trait d'union, la jonction entre l'existant et le projet, baignant alors l'entrée, de lumière naturelle. L'extension s'ouvre largement vers la ville, le jardin et le patio offrant un ensoleillement généreux aux espaces de vie tout au long de la journée.

● Le projet est la réhabilitation et surélévation d'une grange dans le hameau de La Burlière. Le parti pris de cette maison individuelle consistait à conserver tout le RDC en pierre et venir créer l'extension par surélévation. Pour trancher avec la pierre, l'extension est en bardage bois noir. La couleur à l'avantage de s'effacer dans le grand paysage et d'identifier l'existant de l'extension. Toutes les ouvertures en façades ont été créées au moyen d'encadrements en béton brut rappelant la minéralité du matériau d'origine et éviter de créer de faux jambages et de faux linteaux en pierre. Les espaces de vie sont largement ouverts sur la vallée profitant de la vue au Sud. L'inertie de la pierre gère le confort d'été au RDC tandis que des brise-soleils orientables régulent les apports solaires à l'étage. La façade Nord donnant sur la chaussée est naturellement plus fermée.

Un garage et un car-port également en bardage bois ont été créés à l'entrée du site. Ces derniers s'inscrivent dans la pente naturelle du terrain.

● Cette habitation, située en front de mer, était figée dans son état d'origine. Les attentes des propriétaires se sont orientées vers une volonté de performance énergétique, de réorganisation et de réaménagement des niveaux tout en privilégiant le panorama d'exception sur les vestiges du port artificiel de Arromanches.

Une extension largement ouverte au Nord permet depuis les espaces de vie ou de la toiture terrasse de surplomber l'horizon.

L'isolation extérieure ainsi que celle des combles, le remplacement des menuiseries, l'installation d'une VMC et d'une pompe à chaleur ont permis d'atteindre la performance énergétique optimum et homogène recherchée. Les espaces extérieurs ainsi que les dépendances ont été repensés afin de concevoir un ensemble cohérent. Cette rénovation globale a permis de retravailler les façades et l'aspect général de cette maison datant de la reconstruction. Le mobilier intégré et la fluidité des espaces ont également participé à la cohérence du projet.



© François Dantart Photographie

Lauréat



© François Dantart Photographie



© François Dantart Photographie



© François Dantart Photographie



© François Dantart Photographie



© François Dantart Photographie



© François Dantart Photographie

Lauréat

OPÉRATION → Construction de 30 logements

LIEU → Bretteville-sur-Odon

MAÎTRISE D'OUVRAGE → Inolya

MAÎTRISE D'ŒUVRE → Berranger & Vincent Architectes

SURFACE → 2 070 m²

● En harmonie avec le paysage verdoyant, le projet développe des volumes de formes simples, exprimant l'idée d'une architecture domestique par un travail de décomposition des volumes et des toitures. Les RDC accueillent des jardins privés. L'îlot est contenu dans un écrin "vert", aux usages variés. Les clôtures délimitant le privé du public, sont travaillées de façon légère et peu visible afin de ne pas délimiter trop sévèrement l'espace public de l'espace privé. Nous affirmons cette idée de venir "habiter un parc".

La conception et la réalisation intelligente répondent aux exigences des labels Qualitel BBC Effinergie (BEPOS 2017 – E3C1), bio-sourcé niv. 2 et NF HABITAT grâce à : l'économie de matière et le choix de matériaux à faible empreinte environnementale ; une réduction des besoins et des consommations énergétiques ; une production d'énergie renouvelable à l'aide de panneaux photovoltaïques ; et une conception bioclimatique.

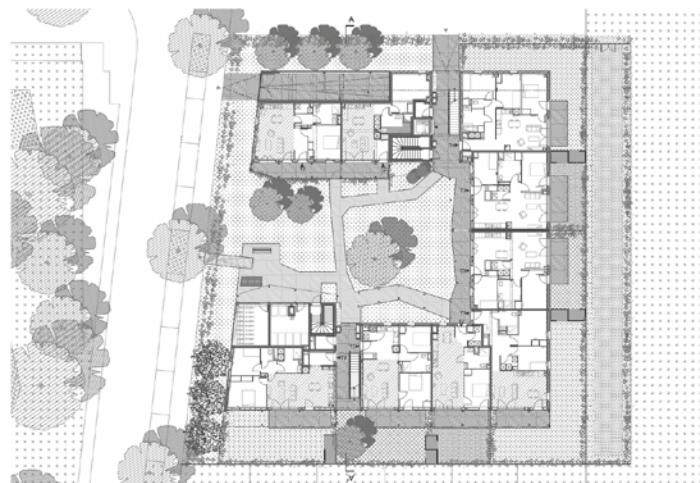


Le jury a aimé

L'espace collectif de qualité

●
La forme architecturale
et urbaine

●
Les tons clairs employés
en réponse à
l'urgence climatique





Mention

OPÉRATION	➔	Résidence Stéphane Hessel
LIEU	➔	Caen
MAÎTRISE D'OUVRAGE	➔	ICF Habitat Atlantique
MAÎTRISE D'ŒUVRE	➔	Arc.Ame L'Agence française
SURFACE	➔	4 450 m ²

● La requalification offre un cadre de vie renouvelé aux habitants du quartier.

La résidence d'origine enclavée et dominée par la voiture est réorganisée autour d'un cœur d'îlot paysager et partagé par tous.

Un nouveau mail piéton traversant favorise les usages publics et la réinsertion du quartier dans la ville.

La diversification des typologies d'habitat est une autre donnée essentielle du projet. Les logements intermédiaires en cœur d'îlot reprennent l'échelle de maisons de ville tandis que le collectif s'inscrit en alignement sur rue dans le prolongement des constructions existantes.

Chaque logement dispose d'espaces extérieurs très largement dimensionnés, jardins, terrasses ou balcons. Des duplex au dernier niveau offrent des surfaces supplémentaires favorisant des appropriations nouvelles, espaces de jeux, de détente ou lieux de travail...

Le zinc blanchi et le bois prégrisé impriment une identité unique à l'opération, ou intermédiaires et collectifs se fondent dans une même continuité architecturale.

Le jury a aimé

La gestion du plan masse de qualité

●
Le bon rapport des pleins et des vides

●
La bonne intégration dans l'environnement



Prix du Public

OPÉRATION → Résidence Isabelle II

LIEU → Trouville-sur-Mer

MAÎTRISE D'OUVRAGE → INOLYA

MAÎTRISE D'ŒUVRE → Agence d'Architecture Baetz & Chardin

SURFACE → 3 634 m²

● Le parti architectural était de créer un lien entre les types de tissus urbains : le long de la rue d'Aguesseau, le parcellaire est constitué de vastes terrains avec des constructions volumineuses tandis que sur les deux autres rues adjacentes, les constructions sont implantées sur des petites parcelles de type habitat individuel.

Ainsi le projet est composé de plusieurs corps de bâtiments : une partie en équerre le long des petites rues, à l'image de maisons individuelles accolées en R+2 maximum et un bâtiment collectif en cœur d'îlot en R+4 qui vient créer la charnière entre les différentes géométries du site.

Sur rue, les façades sont rythmées par un séquençage de redents avec une alternance de façade en terre cuite et d'enduit minéral.

Le site par sa position dans les hauteurs de Trouville-sur-Mer offre un magnifique panorama dont profitent les logements : les intermédiaires sont tous traversants et la faille créée entre les bâtiments intermédiaires offre des vues dégagées pour les logements situés dans le collectif situé en cœur d'îlot.



Autres candidatures



OPÉRATION ➔ Résidence Le Bassin
Saint-Pierre
LIEU ➔ Caen
MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ ASD INVEST
MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ GAZEL Architecture
SURFACE ➔ 1 832m²

● Situé en plein cœur du centre ville de Caen, le projet vient requalifier une parcelle auparavant occupée par une station service, peu valorisante pour le quartier.

Ce programme associant 15 logements à un plateau de bureaux et un commerce à rez-de-chaussée présente un large soubassement à R+1 et prend place tout le long de la rue de l'Engannerie, prolongeant ainsi l'activité commerciale de l'Avenue du 6 juin.

Un cube de béton blanc solidement ancré dans son socle. C'est ainsi que l'on pourrait qualifier le volume principal qui s'insère juste au-dessus du rez-de-chaussée et s'élance sur 5 niveaux. La préfabrication a permis d'obtenir un béton blanc très pur. Ce procédé de construction transparait dans une mise en œuvre qui évoque le glissement d'un niveau sur l'autre dont les percements aléatoires apportent un effet cinétique.

Le volume en attique prend la forme d'une maison contemporaine posée sur le toit et offre des vues imprenables sur la ville.



OPÉRATION ➔ Maison des services
et 13 Logements
sociaux (9 collectifs & 4
individuels)
LIEU ➔ Bellengreville
MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ INOLYA
MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ Kitoko Studio
SURFACE ➔ 1 166 m²

● Le bâtiment comprend une Maison des Services et 9 logements sociaux. L'équipement habillé d'une peau métallique dorée et de larges baies vitrées, crée un espace ouvert sur la ville. Les coursives extérieures connectent les logements. Depuis le rez-de-chaussée jusqu'au dernier niveau, l'ascension se fait telle une balade architecturale à ciel ouvert.

Le stationnement, mutualisé à l'arrière, inclut 12 places avec des aménagements paysagers.

Une végétalisation importante est prévue, délimitant la parcelle tout en maintenant l'ouverture vers la commune depuis la route départementale, et revitalisant ainsi l'entrée de la ville.

Ce nouveau bâtiment est un marqueur urbain à l'échelle de la ville. Son architecture en gradin tel un rempart urbain contemporain vient contraster avec les vieilles maisons du bourg et le tissu pavillonnaire.

En complément, 4 logements individuels adaptés aux handicapés sont réalisés en cœur de bourg, s'intégrant à l'environnement architectural local. Ces maisons, proches de la mairie et de l'église, adoptant un style similaire aux maisons avoisinantes avec des espaces intérieurs optimisés.

Autres candidatures



- OPÉRATION ➔ 22 habitations en semi-collectif et 4 studios au sein d'une gendarmerie
- LIEU ➔ Bayeux
- MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ Conseil Départemental du Calvados
- MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ Nord Sud Architecture
- SURFACE ➔ 2 835 m²



- OPÉRATION ➔ Construction de 18 logements individuels et 12 collectifs
- LIEU ➔ Argences
- MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ INOLYA
- MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ Agence d'Architecture Baetz & Chardin
- SURFACE ➔ 2 101 m²

● La vie d'une caserne impose aux familles une grande promiscuité, il nous semble donc essentiel de réfléchir à des typologies de logements qui permettront à chaque famille de disposer d'une intimité et d'un espace individuel. Nous avons choisi de développer sur cette opération de petites unités de bâtis implantées autour d'un parc.

La figure en peigne donne à chacun de l'intimité en évitant les vis-à-vis et en fragmentant l'échelle.

Elle offre également la possibilité de préserver la qualité paysagère du site, en permettant aux logements de bénéficier de vues perspectives sur le végétal.

Un matériau unique, le zinc pré-patiné, vient envelopper les façades ainsi que les toitures et donne à l'opération son unité. Il s'agit d'un matériau durable, naturel et pérenne qui est également utilisé pour la rénovation thermique du bâtiment de service.

● L'opération s'inscrit dans un lotissement en plein développement constitué majoritairement de terrains à bâtir destinés à des pavillons individuels.

Pour atteindre les objectifs environnementaux ambitieux, les 18 logements individuels sont accolés pour former cinq bâtiments. L'emplacement sur le site privilégie l'ensoleillement au Sud, avec une implantation en quinconce afin de limiter les ombres portées sur les façades de logements.

Les 12 logements collectifs sont réunis dans un immeuble au Sud de la parcelle en synergie avec les bâtiments collectifs du quartier. Sa forme et sa composition architecturale sont réalisées en harmonie avec les maisons individuelles.

Bien que la forme des constructions soit traditionnelle, une écriture contemporaine se dessine par le choix des matériaux : bardage zinc naturel associé à bardage bois et tuiles ou bardage zinc blanc et bardage acier blanc à ondes fines.

L'alternance des différents matériaux dessine des lignes verticales plus ou moins denses ou des lignes horizontales régulières qui scandent les ensembles de maisons.



Lauréat





Prix du
Public

Prix du
Jeune
Public

Lauréat

OPÉRATION → Pôle scolaire maternelle et primaire de Terre-d'Auge

LIEU → Saint-Étienne-la-Thillaye

MAÎTRISE D'OUVRAGE → CdC Terre d'Auge

MAÎTRISE D'ŒUVRE → LAPS Architecture

SURFACE → 1 000 m²

● L'architecture proposée offre une implantation en harmonie avec le site. Les bâtiments reprennent les codes et archétypes des corps de ferme normands, proposant une palette de matériaux caractéristique de la région.

Les bâtiments s'organisent autour de deux ailes primaire et maternelle qui s'ouvrent pour former la cour. Le dessin de la toiture et le choix des matériaux affirment l'aspect public du bâtiment afin de marquer la séquence d'entrée. Les façades ont été conçues sans débord de toiture, ce qui permet une bonne lecture de la façade d'accueil dont la couverture vient créer une nappe qui protège l'école. Depuis le hall on accède aux différentes fonctions du programme, une transparence visuelle s'y instaure vers le cœur de la parcelle avec des vues vers les deux ailes.

Les matériaux utilisés sont le bois pour l'ensemble de la structure et de la charpente des toitures. L'ardoise pour la couverture des toitures et des façades extérieures. L'ensemble de l'isolation est assuré par de la laine de bois. Les façades intérieures de bardage clair s'ouvrent vers l'espace protégé de la cour.



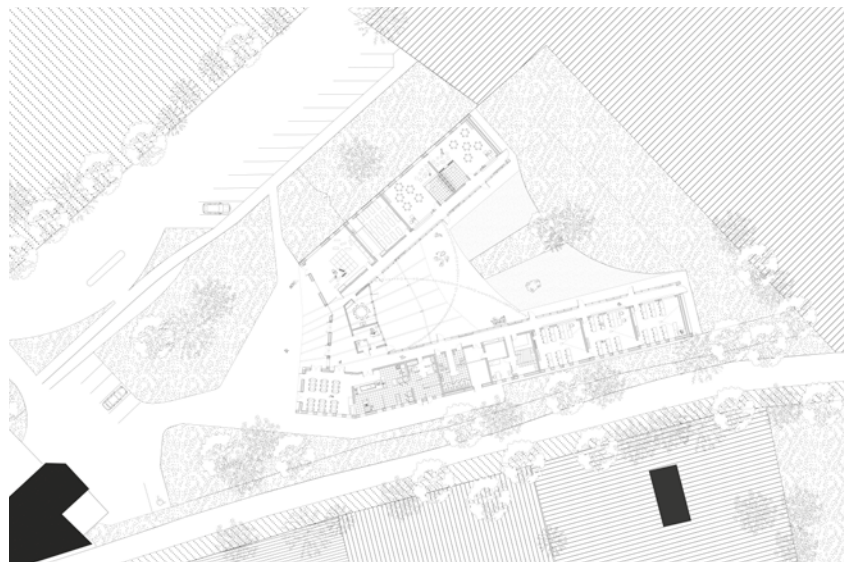
Le jury a aimé

La forme originale

●
Le choix de matériaux vertueux

●
La réécriture contemporaine
de l'architecture traditionnelle
du Pays d'Auge

●
L'intégration dans le site



Autres candidatures



OPÉRATION ➔ Crèche multi accueil Galipette
LIEU ➔ Bretteville-sur-Odon
MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ Commune de Bretteville-sur-Odon
MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ Agence d'Architecture Baetz & Chardin
SURFACE ➔ 554 m²

● L'enjeu de cette opération était de donner de la lisibilité à la crèche malgré un terrain exigu. Le corps de bâtiment principal se déplie de droite à gauche et du Nord au sud, comme un volume unique regroupant ainsi toutes les orientations de la parcelle. La proximité avec le domaine de la Baronnie (secteur sauvegardé) a guidé les choix des matériaux. En s'adossant aux murs en pierre sur la limite Est de la parcelle, sans entrer en rivalité avec le centre socio culturel, le nouveau bâtiment revêt des tonalités naturelles : la pierre et le zinc patiné marron. Des perforations dans la façade zinc aux motifs de chat et d'oiseaux, donnent une image ludique destinée aux enfants. La lumière naturelle est largement présente dans tous les locaux ; le bâtiment dispose de plusieurs espaces extérieurs de petite taille mais bien proportionnés qui apportent de la lumière dans chaque espace. Des ouvertures zénithales viennent en complément apporter un autre éclairage dans les zones les plus sombres en cœur de bâtiment.



OPÉRATION ➔ Groupe scolaire de Viessoix
LIEU ➔ Valdallière
MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ Commune de Valdallière
MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ G+ architectes
SURFACE ➔ 2 370 m²

● La recherche de la juste échelle nous est apparue comme l'enjeu principal du projet : celle adaptée au contexte, au territoire, mais surtout à l'enfant. Dès lors, nous nous sommes astreints à une forme d'économie de moyens, de frugalité, pour produire une architecture durable, sans artifices. À l'entrée de la parcelle, une maison existante est restaurée afin de pouvoir devenir, dans le futur, une petite bibliothèque. Cette bâtisse a inspiré la volumétrie des nouvelles constructions. Les trois bâtiments s'implantent le long d'une voie plantée, structurante, qui traverse la parcelle. L'ensemble est conçu comme une famille de volumes indépendants mais complémentaires. Une attention particulière a été accordée au recours à des matériaux à faible dette environnementale, biosourcés ou recyclables. Les toitures et les murs pignons de l'ensemble sont traités en zinc naturel ; les façades des deux nouveaux bâtiments sont revêtues de bois massif en harmonie avec le granit de l'existant.



OPÉRATION ➔ École E2SE Management
LIEU ➔ Caen
MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ SHEMA
MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ EXO Architectes
SURFACE ➔ 2 368 m²

● Ce campus intègre notamment un amphithéâtre. Le projet s'insère au pied de la Colline aux oiseaux, parc public. Le bâtiment se compose autour d'un atrium central vitré sur toute sa hauteur, qui fait office d'entrée magistrale et intègre les circulations verticales principales. Cet espace est le cœur de cette école, véritable lieu d'échanges. Dans les circulations horizontales et les salles de formations, les matières comme le bois, le béton brut et le verre se mêlent avec harmonie pour offrir des lieux conviviaux, fluides et fonctionnels. La façade met en résonance du béton agrafé blanc, du métal reflétant, de l'aspect bois, du verre, du béton lasuré noir, de la résille métallique et des lames aluminium d'aspect rouille et noir venant affirmer cette hétérogénéité volontaire. Le parking est un élément essentiel et favorise la mise en valeur de l'ouvrage bâti. Il a été conçu comme un espace piéton ou la voiture est tolérée. C'est donc un véritable lieu paysagé qui a été pensé pour favoriser le vivre ensemble et le bien être.

Autres candidatures



OPÉRATION ➔ Restructuration et extension du collège Stephen Hawking

LIEU ➔ Caen

MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ Conseil Départemental du Calvados

MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ Nord Sud Architecture

SURFACE ➔ 5 000 m²

● La restructuration du collège anciennement dénommé Marcel Pagnol, a pour objectif la requalification de son image et son réaménagement interne pour lui permettre d'assumer son nouveau statut d'établissement d'excellence.

La prise en compte de la structure existante (technique et organisationnelle) nous permet d'assurer une transition sereine et douce.

Le projet que nous développons, à partir de la forme géométrique d'origine, réorganise les différents espaces intérieurs et extérieurs de chaque unité de vie du collège.

Il hiérarchise une séquence d'entrée, du public au privé, définissant ainsi un axe dans la profondeur de la parcelle, sur lequel se succèdent les espaces extérieurs du collège : Parvis, Cour d'honneur, Hall et enfin Cour de récréation.

La qualification du sol et le traitement des rez-de-chaussée suffisent à requalifier l'ensemble des espaces du collège.



OPÉRATION ➔ Construction d'une école maternelle et réhabilitation de l'école élémentaire

LIEU ➔ Saint-Rémy-sur-Orne

MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ CdC Cingal Suisse Normande

MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ Dauchez Architectes

SURFACE ➔ 840 (neuf) 450 (réha) m²

● En 2018, la CdC Cingal-Suisse-Normande a lancé une consultation pour la réhabilitation de l'école élémentaire et la construction d'une école maternelle.

L'enjeu du projet allait au-delà du simple groupe scolaire car celui-ci devenait lien entre la voie verte, le cœur de bourg et un secteur plus dense. L'enjeu y était aussi environnemental : perméabilisation des sols...

Les travaux se sont déroulés en 2 phases. Les locaux de l'école élémentaire, attenante à la mairie, vétustes ont connu une rénovation intérieure totale : démolition et réorganisation complète. L'isolation a, elle aussi, été revue. L'école maternelle a été construite en 2021, à proximité de l'école élémentaire. Elle dispose de sa propre cour de récréation, 3 salles de classe, une salle de motricité, une salle des profs et un restaurant scolaire de 100 couverts.

Il a été apporté un soin particulier au choix des matériaux, à l'apport et la gestion de la lumière naturelle : ossature bois, chauffage bois, isolation ouate de cellulose. L'école a été voulue confortable d'un point de vue thermique, acoustique et hygrométrique. Elle a obtenu les niveaux RT2012-HQE et E3C1.



OPÉRATION ➔ Requalification des écoles Marie Curie et Paul Fort

LIEU ➔ Ifs

MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ Commune de Ifs

MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ Nomade Architectes

SURFACE ➔ 5 659 m²

● Nous avons repensé en profondeur l'ensemble, notamment sur le volet environnemental, tout en conservant les enveloppes extérieures des bâtiments existants. La conception modulaire jongle entre espaces très ouverts et d'autres offrant calme et intimité. Les matériaux sont choisis pour leur authenticité et pérennité : brique moulée-main et aluminium anodisé. Dans la maternelle, un patio devient, à la façon d'un cloître, le lieu autour duquel l'école s'anime. Son socle crée une allège rassurante côté intérieur et une assise côté jardin et potager.

Une grande verrière surplombe la bibliothèque équipée de cloisons amovibles, permettant aux enfants d'avoir un regard sur les livres toute la journée. Les classes existantes de l'école primaire sont réhabilitées.

Une généreuse extension monolithique s'étire en ménageant la cour, avec des façades rythmées par de légères brisures et creux. Elles font écho au gradin paysager qui crée une séparation avec la rue par un jeu topographique.

Autres candidatures



OPÉRATION → Collège Les Sources d'Aure
LIEU → Caumont-sur-Aure
MAÎTRISE D'OUVRAGE → Conseil Départemental du Calvados
MAÎTRISE D'ŒUVRE → Soon Architectes
SURFACE → 3 400 m²

● Le collège est situé sur un plateau offrant une vue sur l'horizon au sud, tandis que l'accès s'effectue au nord sur une rue desservant un quartier pavillonnaire.

Le collège existant comprenait deux corps de bâtiment séparés, que l'intervention permet d'unifier en offrant au collège un parvis, un préau, une salle polyvalente et diverses salles de cours. Les extensions sont en bois, et élevées sur un socle en béton qui s'adapte aux pentes du terrain. Les parties existantes, en béton, sont isolées de l'extérieur et recouvertes d'un enduit bleu ciel.

Les espaces extérieurs sont préservés, avec une haie bocagère au sud et des arbres de haute tige à l'est. La cour est réaménagée et des arbres locaux y sont plantés. Des noues végétalisées avec de hautes herbes sont utilisées pour recueillir les eaux de pluie et maintenir à distance des classes les activités de la cour. De chaque côté du parvis, une clôture accompagnée d'une végétation forme la limite avec le quartier.



OPÉRATION → Restructuration et extension de l'école René Lemière
LIEU → Caen
MAÎTRISE D'OUVRAGE → Ville de Caen
MAÎTRISE D'ŒUVRE → Charpentier Architectes
SURFACE → 1 935 m²

● Ce projet phare pour le centre-ville de Caen porte sur la restructuration de l'ancien Collège Lemière en pôle enfance et jeunesse.

Le bâtiment existant constituait un ensemble disparate, érigé au grès des besoins (1913, 1925, 2003). La suppression de l'extension construite en 2003 au centre de la cour et la restructuration de la liaison de 1925 ont permis de relier les deux ailes de 1913 et de retrouver la composition d'origine de l'école.

Revêtue d'une peau dorée ; l'extension en ossature bois sur 2 niveaux s'insère entre les ailes existantes de 1913 ; s'adosse à la façade conservée sur le boulevard Aristide Briand et dialogue avec la base classique et ordonnée typique des écoles de Jules Ferry.

Composée de 10 classes maternelles et élémentaires, d'une bibliothèque, d'une salle de motricité, de salles d'activités périscolaires et d'un restaurant ; la structure bois de l'extension permet une souplesse d'organisation et assure une évolutivité de l'établissement au rythme des usages.



Photographie libre de droits

Lauréat



Photographie libre de droits



Photographie libre de droits



Photographie libre de droits



Photographie libre de droits

Lauréat

OPÉRATION → École de voile et aménagement des espaces extérieurs

LIEU → Luc-sur-Mer

MAÎTRISE D'OUVRAGE → Commune de Luc-sur-Mer

MAÎTRISE D'ŒUVRE → Nord Sud Architecture

SURFACE → 670 m²

● Par sa situation privilégiée à l'entrée de ville, ce bâtiment constitue la proue de la bande du front de mer. Le bâtiment fait partie du parcours piéton le long du littoral, et l'enrichit.

Le site bénéficie d'une pente dont il faut tirer parti pour abriter les différentes fonctions de l'école de voile.

Les éléments techniques dédiés à la pratique du sport (stockage, vestiaires, ateliers, etc.) constituent un socle qui vient en prolongement du parking adjacent. Il s'ouvre sur la cour de stockage des bateaux qui communique avec la promenade et la plage pour une mise à l'eau aisée des bateaux. Ce socle s'efface au regard du promeneur au profit du Club-House, qui se pose sur le toit des locaux techniques et offre des vues cadrées depuis la rue vers la mer. Tous les espaces du rez-de-chaussée s'ouvrent sur un cheminement extérieur couvert par le débord de la toiture. Une grande terrasse idéalement située à l'ouest permet de jouir de la vue imprenable sur l'océan.



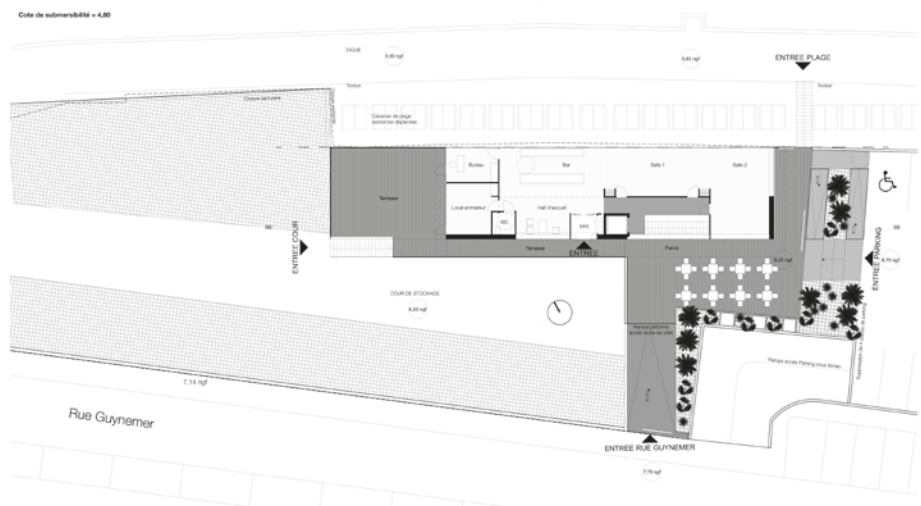
Photographie libre de droits

Le jury a aimé

La transparence du bâtiment et les cadrages sur la mer

● La finesse du dessin et du détail architectural

● La qualité des matériaux et des finitions



Mention

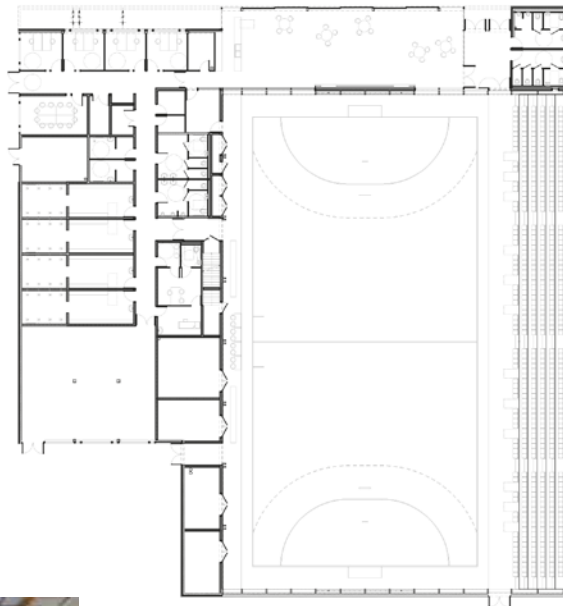
OPÉRATION → Halle sportive Saint-Jean-Eudes

LIEU → Caen

MAÎTRISE D'OUVRAGE → Ville de Caen

MAÎTRISE D'ŒUVRE → Bernard Lepourry-Bernard
architectes associés

SURFACE → 2 098 m²



● La halle sportive complète la transformation du quartier Saint-Jean-Eudes et sa perception depuis le canal et la presqu'île. Elle constitue un nouveau marqueur pour l'entrée de ville.

Ce projet sobre met en œuvre un minimum d'éléments volumétriques et architecturaux, dans un souci de simplicité et d'optimisation des coûts d'investissement et de maintenance. L'implantation du volume principal, perpendiculaire au canal limite l'impact visuel depuis le quartier résidentiel.

La volumétrie étirée des locaux annexes constitue un socle minéral, perceptible en premier plan depuis la rue Basse. Le hall/clubhouse largement vitré marque le seuil public de la halle, telle une vitrine à l'échelle de la rue. Ces transparences offrent une lecture directe de l'organisation spatiale et de l'activité intérieure. L'entrée des sportifs distincte de celle des spectateurs, accède au plateau sportif depuis la zone des vestiaires, face au public.

L'ambiance intérieure des espaces est caractérisée par les matériaux de construction laissés à leur état brut.

Le jury a aimé

La sobriété et l'élégance
du projet

●
La qualité lumineuse
intérieure

●
Le traitement des cheminements
extérieurs en matériaux drainants



Prix du Public

OPÉRATION → Palais des Sports

LIEU → Caen

MAÎTRISE D'OUVRAGE → CU Caen-la-Mer

MAÎTRISE D'ŒUVRE → Chabanne Architectes (mandataire)
DHD Architectes (architecte associé)

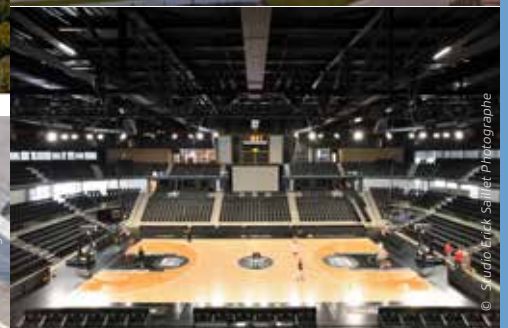
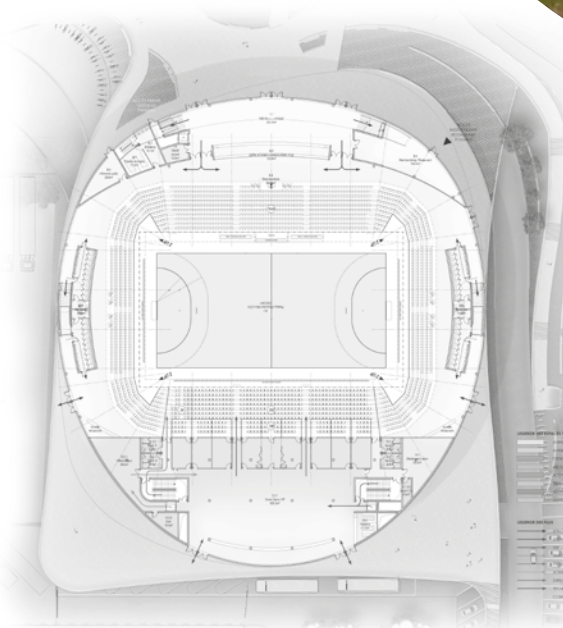
SURFACE → 9 660 m²

● Ce nouvel équipement favorise le développement des clubs de haut niveau et accueille des spectacles sportifs internationaux. Son architecture compacte et élégante, aux lignes sculpturales, s'inspire de la topographie locale, créant une symbiose avec le paysage. Les courbes du bâtiment se transforment en aménagements paysagers, renforcés par des bandes végétales reflétant la forme du bâtiment.

La gestion des usagers est optimisée grâce au dénivelé du site, minimisant les déblais.

Les niveaux sont distribués suivant la topographie existante, avec un parking en infrastructure, un rez-de-chaussée pour le parterre de jeu et des niveaux supérieurs pour les gradins et les espaces VIP. La façade unitaire, découpée par des bandeaux vitrés, offre une esthétique iconique et baigne les espaces intérieurs de lumière naturelle.

La salle, polyvalente, peut accueillir divers sports en salle, avec une capacité de 4200 places en configuration basket et 3700 places en configuration handball.



© Studio Erick Salliet Photographie

© Studio Erick Salliet Photographie

© Studio Erick Salliet Photographie

© Studio Erick Salliet Photographie

© Studio Erick Salliet Photographie

Autres candidatures



OPÉRATION ➔ Gymnase Institut Saint-Joseph
LIEU ➔ Caen
MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ OGEC et Association immobilière Saint-Joseph
MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ DHD Architectes
SURFACE ➔ 2 450 m²

● Le gymnase semi-enterré comprend un socle rectiligne abritant la salle multisports, surmonté de toitures courbes offrant une cour haute et des vues. Hypercontextualisé, il intègre l'existant, reliant le plateau sportif, la cour côté Sud sur ces différents niveaux ainsi que les salles en sous-sol de l'espace Morel.

Le plateau sportif extérieur comprend une piste d'athlétisme, des terrains de football, rugby, handball et basket.

Un parking silo de 50 places joue un rôle clé dans l'accessibilité du site et la maintenance du plateau sportif. Son socle émergent s'insère sculpturalement dans la morphologie parcellaire, offrant une façade dynamique.

L'entrée principale de l'institution accueille quotidiennement plus de 1500 personnes. La dalle en béton protège les piétons, abrite des emplacements vélos et usages techniques pour finir en un porche monumental, soutenu par trois poteaux béton, marquant l'entrée.

Les choix morphologiques et constructifs, notamment l'utilisation du béton verni, tissent des liens entre le gymnase, l'entrée et le parking silo, assurant une cohérence esthétique et fonctionnelle sur le site.



OPÉRATION ➔ Patinoire de Caen-la-Mer
LIEU ➔ Caen
MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ CU Caen-la-Mer
MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ EXO Architectes
SURFACE ➔ 911 m²

● La mission de maîtrise d'œuvre comprenait la réfection complète de la façade principale donnant rue Jean de la Varende, la rénovation du hall d'entrée et le réaménagement des vestiaires publics y compris la création d'une nouvelle banque à patins (accessible PMR et enfants), de nouveaux stockages (chauffés et ventilés) et une zone de détente pour chausser les patins.

Nous avons aussi profité de cette modification des espaces accueillant le public pour ouvrir des vues vers la patinoire depuis les espaces vestiaires mais aussi pour améliorer les flux de circulation, la ventilation et l'éclairage.

La rénovation de la cage d'escalier et la modification d'espaces à l'étage viennent compléter cette rénovation.

Ces travaux offrent l'opportunité de requalifier architecturalement cet équipement, en attachant une grande importance à travailler une nouvelle façade permettant de créer un édifice à l'urbanité nouvelle et intégrée, offrant une cohérence entre les différentes entités bâties présentes dans l'environnement proche.



OPÉRATION ➔ Tennis couverts et Club House
LIEU ➔ Bayeux
MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ Commune de Bayeux
MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ EXO Architectes Bayeux
SURFACE ➔ 2 412 m²

● Le bâtiment aux lignes épurées mais dynamiques, est au cœur du Stade Henry Jeanne, lieu emblématique de la pratique de nombreux sports à Bayeux.

Conçu de murs préfabriqués béton et d'une charpente bois recouverte d'une membrane PVC, l'ouvrage joue alors des contrastes pour affirmer ses lignes significatives.

Répondant aux normes de la Fédération Française de Tennis, cet équipement sportif est composé de 3 cours de tennis, de vestiaires Hommes et Femmes, d'espaces de rangement dédiés à la pratique et d'un Club-House avec vue panoramique sur les cours de tennis.

Profitant de la topographie du terrain naturel et en prolongement du Club-House ont été réalisées des "marches/gradins" permettant l'observation du jeu et favorisant la convivialité. L'ouvrage a donc été réalisé autour du plaisir du sportif en maîtrisant les paramètres de confort tels que l'éclairage naturel, la résonance et la gestion de la température et du taux d'humidité.





© Stéphanie Chalmeau Photographie

Lauréat ex æquo



© Stéphanie Chalmeau Photographie



© Stéphanie Chalmeau Photographie



© Stéphanie Chalmeau Photographie



© Stéphanie Chalmeau Photographie



© Stéphanie Chalmeau Photographie



© Stéphanie Chalmeau Photographie

Lauréat ex æquo

OPÉRATION → Ensemble commercial du Petit Enfer

LIEU → Luc-sur-Mer

MAÎTRISE D'OUVRAGE → Commune de Luc-sur-Mer

MAÎTRISE D'ŒUVRE → Nord Sud Architecture

SURFACE → 1 463 m²

● Le site du Petit-Enfer est emblématique de Luc-sur-Mer.

Le projet de reconstruction entend hériter pleinement de l'esprit qui a présidé à cette réalisation : simplicité de traitement des espaces publics, lisibilité de l'articulation offerte entre la ville et la mer, et commodité d'usage des emmarchements et rampes doivent être retrouvées, tout en offrant une ampleur nouvelle à ce "trait d'union" qui conduit sur la plage.

La place du Petit Enfer est traitée comme une pièce à ciel ouvert, à un niveau intermédiaire entre la promenade côté mer et la ville. Elle est délimitée par un bâtiment qui se déploie sur un horizon lointain. Les toits des bâtiments sont accessibles au public et démultiplient les possibilités d'utilisation : place haute, rooftops pour les cafés, promenade en lien avec le front de mer.

Le béton blanc du bâtiment se décline sur le mobilier de la place, constituant ainsi une unité architecturale totale.



Le jury a aimé

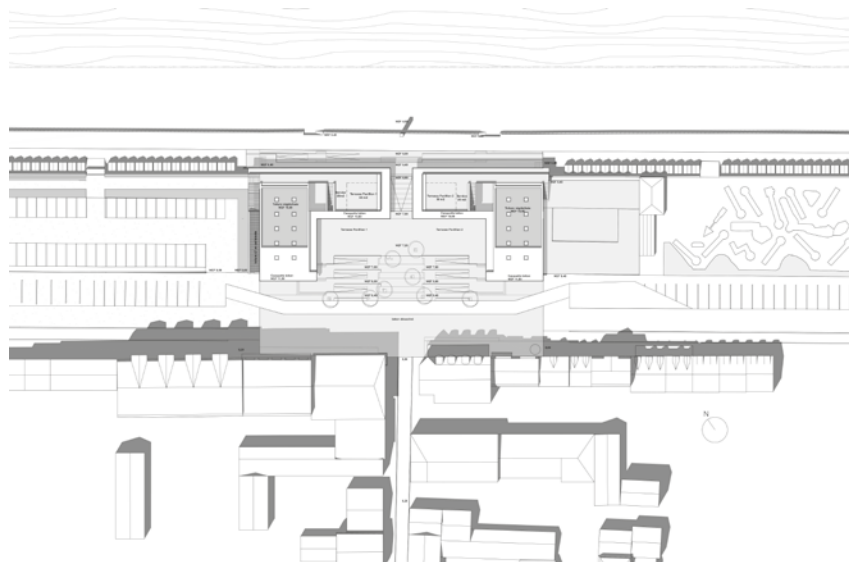
La transparence et la ligne épurée du projet

●
La cohérence de l'ensemble du projet

●
La qualité d'usage

●
Un bâtiment qui participe à la qualité des espaces publics

●
L'horizontalité du bâtiment





© Guillaume Jouet Photographie

Lauréat ex æquo



© Guillaume Jouet Photographie



© Guillaume Jouet Photographie



© Guillaume Jouet Photographie



© Guillaume Jouet Photographie



© Guillaume Jouet Photographie



© Guillaume Jouet Photographie

Lauréat ex æquo

OPÉRATION → Locaux des chauffeurs de la Région Normandie

LIEU → Caen

MAÎTRISE D'OUVRAGE → Région Normandie

MAÎTRISE D'ŒUVRE → EXO Architectes

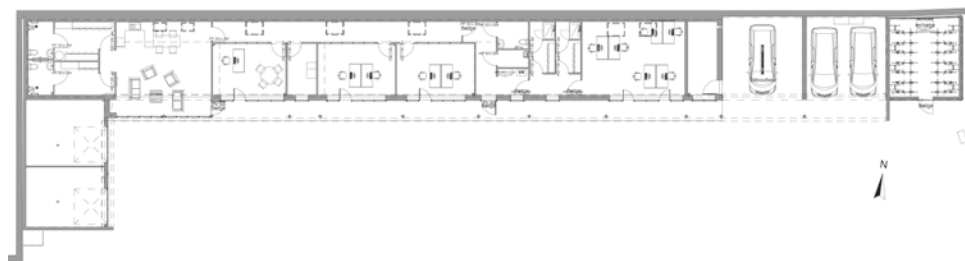
SURFACE → 1 176 m²

● Le projet est un bâtiment résolument contemporain dans un cadre extraordinaire. Il s'insère en effet au cœur du site de l'Abbaye aux Dames à Caen, à proximité immédiate du Parc. Notre équipe a donc cherché à ne pas nuire tout en affirmant une identité nouvelle. Le bâtiment joue alors de lignes verticales et horizontales et de matières pour former un ouvrage résolument adapté au lieu mais aussi à l'usage. Le projet se veut intégré, contemporain, usuel et agréable. À travers son implantation, sa volumétrie et son fonctionnement, le projet prend en compte les savoir-faire d'aujourd'hui et les nouveaux usages des bureaux : une construction majoritairement en béton et en bois, des espaces intérieurs lumineux et flexibles, des espaces extérieurs qualitatifs pour une meilleure vie au travail. Des espaces communs sont mis à disposition (caféteria, espaces de détente, reprographie...), ainsi que des espaces de travail ouverts ou confinés, pour s'adapter aux différentes dispositions au travail.



Le jury a aimé

- L'humilité du projet
- La bonne intégration au contexte
- La volonté du maître d'ouvrage de valoriser cet équipement



© Guillaume Jouet Photographie

OPÉRATION ➔ Atelier professionnel de restauration

LIEU ➔ Démouville

MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ Acsésa

MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ EXO Architectes

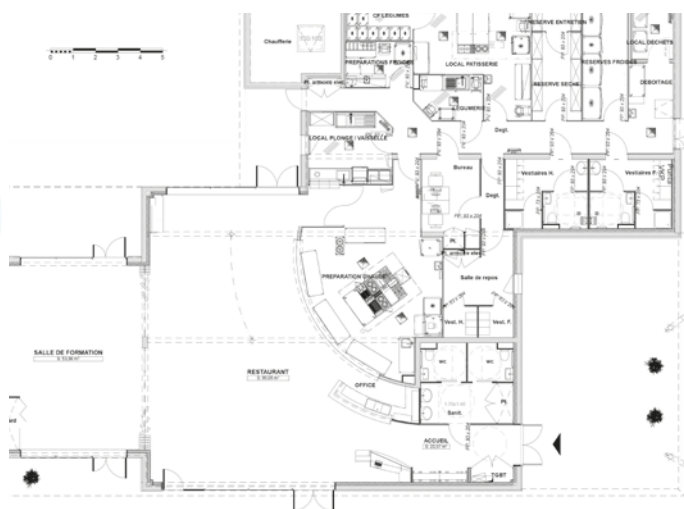
SURFACE ➔ 423 m²

● Les deux fonctions (atelier de restauration et restaurant) devaient pouvoir s'accorder : il fallait donc penser un bâtiment technique et esthétique à la fois, un bon outil dans un bel écrin et très ouvert sur l'extérieur.

Le terrain est situé dans le parc de l'institut et les lignes horizontales et verticales de l'ouvrage qui composent les façades permettent son insertion dans son environnement et son paysage si caractéristique.

Les larges ouvertures permettent à la salle de baigner dans une lumière naturelle, et de privilégier les vues vers l'extérieur.

L'objectif général de l'établissement est essentiellement de contribuer au développement et à l'épanouissement d'adolescents présentant, à un moment donné de leur existence, des difficultés d'adaptation liées à une déficience intellectuelle et/ou des troubles de la personnalité, du comportement et de la conduite risquant d'hypothéquer ou de compromettre leur vie d'adulte ainsi que leurs insertions professionnelles ultérieures.



Autres candidatures



OPÉRATION ➔ Bureaux d'un Atelier de
Paysage
LIEU ➔ Petiville
MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ SCI La Rivière
MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ Gazel Architecture
SURFACE ➔ 167 m²

● L'architecte-paysagiste souhaitait un lieu de travail inspirant pour son équipe, en adéquation avec son travail et sa vision des choses, où l'Homme s'épanouit dans son cadre de vie. Située en lisière des marais de la Dives, la construction s'implante dans un hameau et prend des allures de grange en bois. Aussi bien par l'agencement opportuniste des volumes que par les détails du bardage à couvre-joint ou l'emploi de la tôle ondulée, le bâtiment assume son esthétique rurale et s'intègre parfaitement dans son environnement.

Dans ce projet où l'architecture est au service du paysage, la modernité est bien présente. Une modernité discrète et chaleureuse qui, dès l'extérieur, est annoncée par de larges ouvertures. L'emploi de matériaux bruts, comme le béton lissé au sol et le contreplaqué sur les murs, renvoie à une forme de rusticité contemporaine.

La question de la réversibilité du programme a fait l'objet d'une réflexion dès la conception : l'intérieur se veut aussi confortable et accueillant qu'une maison. C'est à l'étage, dans un grand volume sous rampants, que la production a lieu. Les espaces ouverts invitent à la convivialité.



OPÉRATION ➔ Maison du Bâtiment et
des Travaux Publics
LIEU ➔ Caen
MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ Normandie
Aménagement
MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ DHD Architectes
SURFACE ➔ 3 360 m²

● Le bâtiment de bureaux R+4, agit comme un signal dominant au pied de la colline aux oiseaux. Sur un socle partiellement émergent, il intègre un parking couvert avec toiture accessible émergente comprenant espaces verts, terrasses et chemins piétonniers. L'accès se fait par une voie partagée au nord, bordée de poches de stationnement paysagées.

Les niveaux supérieurs et le sous-sol abritent des bureaux pour divers services du BTP. Un hall traversant et un grand atrium toute hauteur facilitent l'accès aux locaux publics et bureaux privés, avec circulation verticale principale et passerelles reliant les parties du bâtiment.

Les choix constructifs privilégient la performance thermique, acoustique et esthétique, avec des façades en béton double peau isolé (P2P), et des détails esthétiques comme le jeu de matières et de nus avec incrustations dans le béton préfabriqué matricé vernis.

L'homogénéité et l'attention aux détails créent un objet monolithique avec des variations subtiles mettant en valeur la volumétrie et les usages.

Autres candidatures



OPÉRATION ➔ Ateliers portuaires
LIEU ➔ Honfleur
MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ Département du Calvados
MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ EXO Architectes
SURFACE ➔ 590 m²



OPÉRATION ➔ Restaurant scolaire
LIEU ➔ Mondeville
MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ Commune de Mondeville
MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ HEDO Architectes
SURFACE ➔ 1 145 m²

- Ce projet consiste à regrouper sur un même site l'ensemble des entités.

Les locaux de service sont composés de bureaux, vestiaires, douches et comprennent également une pièce de vie modulable pouvant être utilisée en salle de réunion. Les ateliers sont dédiés aux travaux d'entretien et de restauration. Un espace magasin accueille toutes les pièces à stocker d'avance. La partie garage héberge les véhicules d'intervention, tracteur, bateau, remorque à bateaux ainsi que les groupes électrogènes de sécurité. L'aire couverte en extérieur facilite le stockage des agrégats, matériels et de la signalétique. L'aire de nettoyage permet le lavage des véhicules et du bateau.

Ce bâtiment a été labellisé E+C-. Ainsi des matériaux en bois, ont été utilisés au lieu de certains ouvrages en béton et des matériaux très isolants. Une chaudière à granulés chauffera l'eau sanitaire et les volumes intérieurs et des équipements performants ont été installés pour la ventilation et le traitement de l'air intérieur.

- Le nouveau restaurant scolaire de Mondeville se situe au cœur de la ville dans une dent creuse engendrée par d'autres bâtiments publics. Ainsi, la mairie, la crèche, le stade de la ville et le parc viennent border le bâtiment.

Le parti pris du projet est de venir restructurer l'espace et interagir via ses façades avec son environnement. Le bâtiment se positionne de façon à venir créer un parvis pour la crèche et la mairie en laissant la place pour un futur parc faisant respirer l'ensemble.

Le bâtiment doit être surélevé, du fait de l'inondabilité du site, nous en profitons pour réaliser un emmanchement au Sud créant des assises pour veiller sur les jeux d'enfants. La salle de restauration s'ouvre généreusement sur les espaces publics tels que le stade, le parc et le parvis. Les cheminements ont été repensés de façon à pouvoir hiérarchiser les liaisons entre le centre-ville et le parc du Biez.

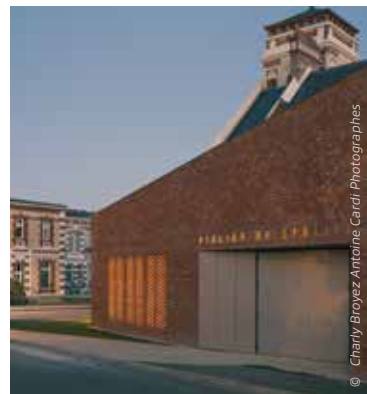


© Charly Broyez-Antoine Caridi Photographies

Lauréat



© Charly Broyez-Antoine Caridi Photographies



© Charly Broyez-Antoine Caridi Photographies



© Charly Broyez-Antoine Caridi Photographies



© Charly Broyez-Antoine Caridi Photographies



© Charly Broyez-Antoine Caridi Photographies



© Charly Broyez-Antoine Caridi Photographies

Lauréat

OPÉRATION → **Réhabilitation et extension du Beffroi**

LIEU → **Dives-sur-Mer**

MAÎTRISE D'OUVRAGE → **CdC Normandie Cabourg Pays d'Auge**

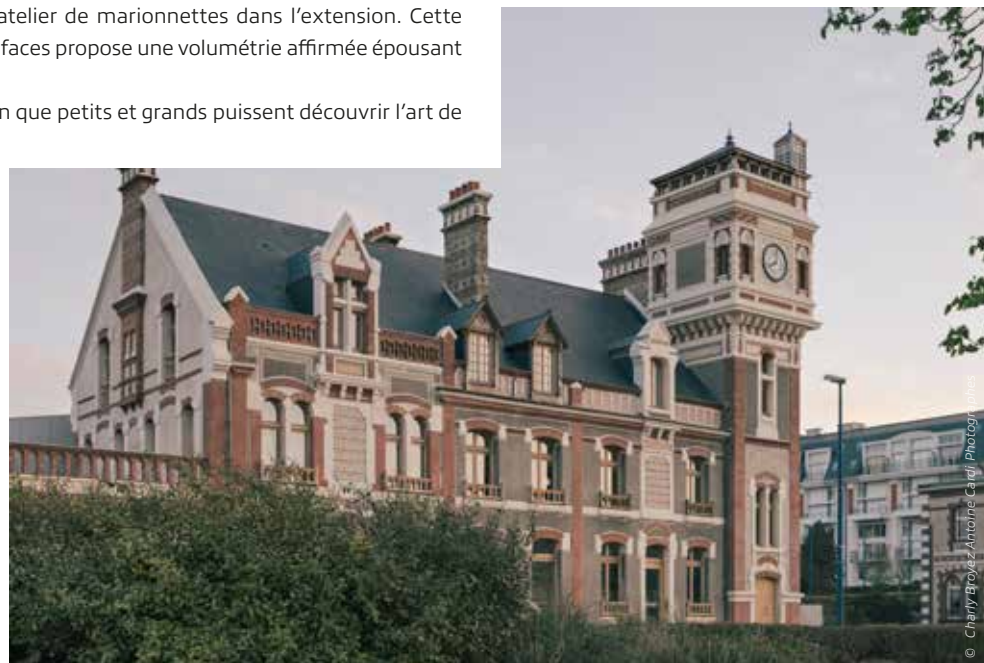
MAÎTRISE D'ŒUVRE → **ACAU Architectes**

SURFACE → **1 180 m²**

● Répondant à un enjeu de mémoire et de valorisation du patrimoine industriel du Calvados, la restauration et/ou reconstruction des façades du bâtiment Beffroi a fait l'objet d'un travail de recherches historiques menées par notre agence en lien étroit avec l'ABF et la DRAC du secteur. L'objectif était d'abord de conserver le bâtiment "dans son état initial", le bâtiment existant est ainsi restauré avec les techniques de l'époque et la conservation des matériaux existants participent à une réhabilitation respectueuse.

Le projet joue en permanence entre tradition et modernité, recevant un programme pluridisciplinaire : école de musique dans le Beffroi et théâtre et atelier de marionnettes dans l'extension. Cette dernière constituée de briques à joints vifs sur trois faces propose une volumétrie affirmée épousant toute l'emprise de la parcelle disponible.

L'atelier de fabrication s'ouvre généreusement, afin que petits et grands puissent découvrir l'art de la marionnette avant leur mise en scène.



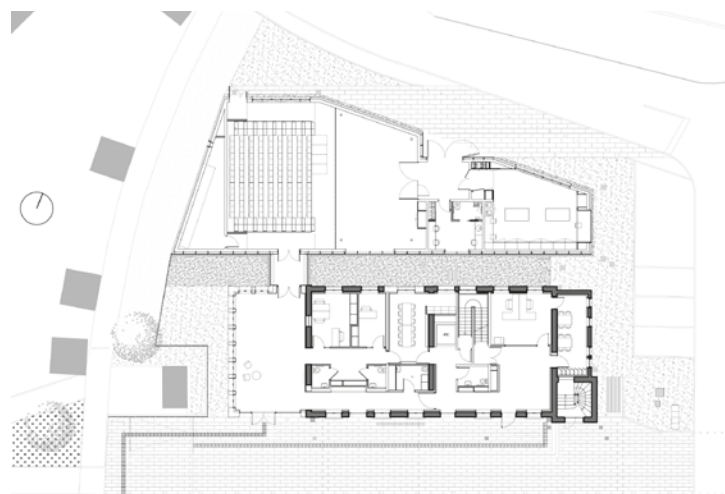
Le jury a aimé

L'architecture qui ose et respecte le lieu

●
Le contraste intérieur / extérieur

●
Le projet qui sublime un patrimoine architectural

●
L'équilibre entre esthétique historique et écriture contemporaine



© Charly Brochez/ Antoine Carrel/ Photographies

Mention

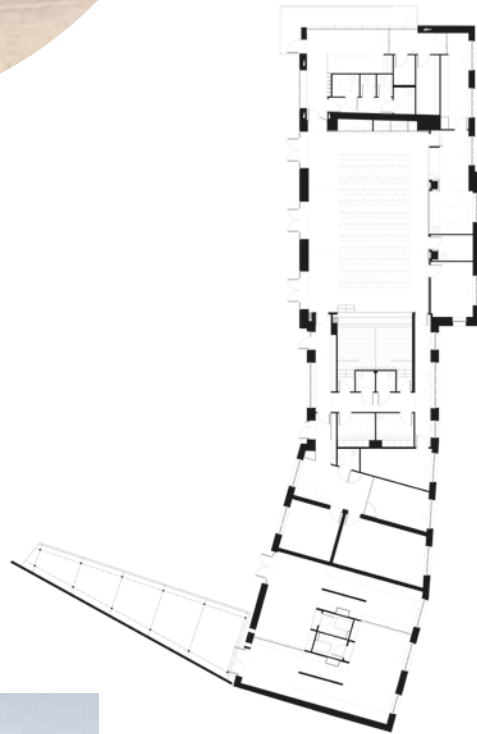
OPÉRATION → Réhabilitation des ateliers de l'Odon

LIEU → Verson

MAÎTRISE D'OUVRAGE → Commune de Verson

MAÎTRISE D'ŒUVRE → ACAU Architectes

SURFACE → 1 030 m²



● L'Odon qui traverse la parcelle, la pierre de Caen qui se dévoile sur les façades, l'église classée en fond de perspective, ces éléments poétiques nous imposent une réflexion frugale et un projet d'architecture respectueux de son milieu. L'isolation des bâtiments en chanvre souligne la volonté d'une approche géosourcée, offrant un confort thermique remarquable.

La restauration de la pierre de Caen existante, le rejointoiement à la chaux naturelle des façades, et l'affirmation des perspectives..., représentent nos propositions architecturales valorisant un savoir-faire local des compagnons œuvrant à la réussite de ces intentions, pour un projet à la programmation multiple pôle culturel, salle polyvalente, ateliers d'artistes, école de musique.

Les aménagements paysagers offrent des "amabilités" aux visiteurs pour un projet à la fois fonctionnel et poétique.

Ces interventions contemporaines, mises en valeur au sein d'un paysage remarquable par leurs écritures et leurs matérialités, se veulent être au service d'un patrimoine bâti.

Le jury a aimé

L'utilisation de matériaux biosourcés

● La qualité de la restauration de l'existant

● La belle adéquation entre modernité et respect de l'existant



Mention

OPÉRATION → La Filature des Possibles

LIEU → Lisieux

MAÎTRISE D'OUVRAGE → CA Lisieux Normandie

MAÎTRISE D'ŒUVRE → Bettinger Desplanques Architectes

SURFACE → 2 085 m²

● Le projet consiste en la réhabilitation complète d'une ancienne filature du 19^e siècle et en sa transformation en bâtiment public à vocation tertiaire accueillant une mission locale, un tiers lieu, une pépinière d'entreprises, un restaurant, un Fablab.

L'objectif a été de respecter l'identité patrimoniale industrielle du bâtiment.

La totalité de la structure métallique ainsi que des sheds ont donc été préservés et rénovés.

L'ensemble des espaces de travail a été conçu afin d'être totalement dissocié de cette structure et ainsi d'offrir, depuis l'entrée du site, une perception complète et lumineuse du volume initial.

Dans le même esprit, la création de cours intérieures et patio couvert a permis d'apporter aux bureaux l'éclairage naturel nécessaire au travers de multiples ambiances atypiques, sans dénaturer les façades en brique.

De grands volets métalliques perforés en acier Corten sont venus enrichir la façade existante, lui conférant sa propre identité.

La brique, le bois, le zinc et le métal sont autant de matériaux "nobles et qualitatifs", inscrivant le projet dans une intemporalité et une durabilité.



Le jury
a aimé

- Le travail fin de réhabilitation
-
- L'appropriation du patrimoine
-
- La conservation de l'architecture industrielle
-
- La qualité des espaces intérieurs

Autres candidatures



OPÉRATION ➔ Batteries allemandes de Longues
LIEU ➔ Longues-sur-Mer
MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ CdC Bayeux Intercom
MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ DBO Architectes
SURFACE ➔ 241 m²

● Le projet de la batterie de Longues-sur-Mer est le fruit d'une conception qui associe architecture, paysage et scénographie. La découverte du site historique est une expérience physique qui fait prendre conscience de sa dimension géographique et géologique.

Le bâtiment d'accueil décaissé d'environ 1 m par rapport au terrain est une ponctuation dans le parcours. Le produit des terrassements est utilisé pour modeler le site. Le visiteur s'enfonce dans l'épaisseur du substrat pour revenir au niveau des casemates. L'impact de la construction est adouci, sans rivalité avec les blockhaus.

Le bâtiment est une simple dalle de béton ocre dont on pratique la sous-face et la surface, à l'intérieur comme à l'extérieur, avec la couverture des préaux et la terrasse. L'architecture est une structure habitée avec un 2nd œuvre le plus discret possible. La rationalité du bâtiment en plan se nuance en élévation par l'orientation radicale de sa coupe.



OPÉRATION ➔ Extension et réhabilitation de la Maison de la Forêt et Office de tourisme
LIEU ➔ Montfiquet
MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ Isigny Omaha Intercom
MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ &SENS Architecture
SURFACE ➔ 350 m²

● Le projet de la Maison de la Forêt (MDF) vise à redynamiser ce point d'ancrage existant du territoire, en fédérant autour de la biodiversité, en se dotant d'un réel lieu d'accueil touristique et pédagogique par la requalification complète du site.

L'équipe pluridisciplinaire de maîtrise d'œuvre s'est attachée à développer des solutions vertueuses issues du réemploi et de l'interprétation de l'architecture vernaculaire normande.

L'essence de la conception fut de tirer avantage du site même pour créer un édifice exemplaire qui vit, respire et s'autorégule grâce à son implantation, sa maîtrise des flux de vents et sa gestion des eaux de pluie.

En s'inspirant du vocabulaire de la forêt, le bâtiment se réinvente et devient un lieu de transmission où l'architecture même est un support de connaissances, au travers de l'éco-construction et la valorisation de matériaux locaux biosourcés. On retrouve ici les différentes techniques de mises en œuvre de la terre illustrant la richesse des possibles de ce matériau.

Ainsi, la MDF se présente comme une nouvelle entité organique et vivante, cœur battant de la forêt et figure de l'éco-construction.



OPÉRATION ➔ École de musique
LIEU ➔ Bourguébus
MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ CU Caen-la-Mer
MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ EXO Architectes
SURFACE ➔ 635 m²

● Le maître d'œuvre a voulu construire un lieu d'enseignement et de pratique musicale identifié, agréable, convivial, fonctionnel et facilitateur de lien social. Le bâtiment prend en compte les aspects d'accessibilité, de fonctionnalité et de contraintes techniques.

Ce bâtiment performant et adapté est conçu modulable pour accueillir de petites et grandes formations musicales. Un auditorium équipé en son et lumières permet aux différentes formations de travailler ensemble. Cet espace peut être mutualisé afin d'y organiser des auditions, ou bien des réunions, des conférences, etc. Il permet également l'accueil d'intervenants et d'artistes extérieurs, lors des concerts organisés au sein de l'école.

Ce projet interconnecté inclut un studio d'enregistrement, avec l'accompagnement de professionnels. Les élèves peuvent l'investir pour un travail personnel ou des répétitions. Il est utilisé comme salle de cours destinée à l'apprentissage de la musique assistée par ordinateur (MAO). Toutes les salles de cours lui sont reliées, devenant ainsi des studios autonomes.

Autres candidatures



OPÉRATION ➔ Médiathèque
La Bibli' de Bény
LIEU ➔ Souleuvre-en-Bocage
MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ Commune de
Souleuvre-en-Bocage
MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ HEDO Architecte
SURFACE ➔ 310 m²

● Suite au déménagement de l'école primaire, la commune a souhaité rénover ses anciens locaux afin de se munir d'une petite médiathèque municipale.

Le projet fut une rénovation complète. Nous n'avons gardé que les murs maçonnés et la charpente métallique. Le parti pris du projet fut de révéler le potentiel des volumes existants en laissant apparente la charpente d'origine, offrant ainsi au programme une généreuse hauteur sous plafond. À défaut de pousser les murs, nous avons décidé de donner du volume aux espaces. Nous avons également redistribué l'ensemble des locaux.

La volonté de réaliser un projet exemplaire, en collaboration avec l'ADEME, a orienté le projet vers une isolation extérieure et un bardage bois naturel issu de filières locales.

Un travail a été réalisé sur le confort acoustique, en plus des faux plafonds acoustiques et du véritable parquet, nous avons habillé certains murs de textiles absorbants et les fenêtres de rideaux occultants, en adéquation avec le parti pris du projet, à savoir la création d'un espace feutré, cosy et familial.



OPÉRATION ➔ Pôle touristique de
Suisse Normande
LIEU ➔ Laize-Clinchamps
MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ CdC Vallée de l'Orne et
de l'Odon
MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ HEDO Architectes
SURFACE ➔ 720 m²

● Le projet est en bordure de la voie verte et en contact avec l'Orne. Il a pour but de répondre à la fois aux besoins des utilisateurs de la voie verte en termes d'informations touristiques, de restauration et d'hébergements.

La construction s'intègre sur la topographie du site en s'inscrivant dans la continuité du talus existant en limite Est du site puis se développe jusqu'à la tête de proue du bâtiment. Aujourd'hui désaffectée, il n'y a plus besoin de se protéger de la voie ferrée. Devenu autoroute des liaisons douces, le projet vient offrir une façade à la voie verte. Le bâtiment est traversant, ses façades sont généreusement ouvertes permettant aux utilisateurs de la voie verte de voir les activités en cours dans le bâtiment public mais aussi d'apercevoir la placette au second plan, incitant promeneurs et randonneurs à faire une halte sur le site.

La placette orientée plein Sud permet au bâtiment de profiter d'un bon apport solaire passif et accueille également la première terrasse du restaurant. Elle est dessinée de manière à créer une alcôve et à protéger les usagers des axes automobiles durant leurs haltes.



© Guillaume Jouet Photographie



© Guillaume Jouet Photographie

Lauréat



© Guillaume Jouet Photographie



© Guillaume Jouet Photographie



© Guillaume Jouet Photographie



© Guillaume Jouet Photographie

Lauréat

OPÉRATION → Extension du pôle de santé libérale ambulatoire

LIEU → Isigny-sur-Mer

MAÎTRISE D'OUVRAGE → CdC Omaha Isigny Intercom

MAÎTRISE D'ŒUVRE → Camelia Alex Letenneur Architectes

SURFACE → 300 m²

● Le choix a été fait d'implanter l'extension du pôle de santé dans une cour étroite à l'arrière du pôle existant en s'appuyant sur un vieux mur en pierre.

Le projet est sobre et lisible. Il s'agit d'un parallélogramme étroit (24 m x 8 m), construit sur 2 niveaux pour des raisons d'emprise au sol. Le volume longiligne vient se nicher dans le creux des bâtis anciens et s'étire de tout son long contre le mur en pierre dont un percement permet la connexion avec le pôle existant. L'extérieur est austère. La façade principale Est, donnant sur la cour, est percée par des baies horizontales dans leurs cadres en bois teintés en noir, dessinés en biais pour gagner de la lumière et préserver l'intimité des cabinets. Le pignon Nord, étroit, est percé par une grande baie qui éclaire la galerie de distribution des 2 niveaux intérieurs. L'élévation Ouest est accolée au mur en pierre. Le pignon Sud s'ouvre sur le patio végétalisé créé entre le nouveau bâtiment et les murs des bâtiments et cours voisins.

L'intérieur est minimaliste et lumineux, l'éclairage est sobre et harmonieux. Chaque détail est pensé afin d'instaurer un dialogue subtil entre l'ancien et le neuf, sublimant les deux.



Le jury a aimé

La qualité de la réponse dans
un site complexe et contraint

●
L'originalité du projet

●
Le traitement qualitatif
des espaces intérieurs



OPÉRATION → Pôle de Santé de la Seulles

LIEU → Creully-sur-Seulles

MAÎTRISE D'OUVRAGE → CdC Seulles Terre et Mer

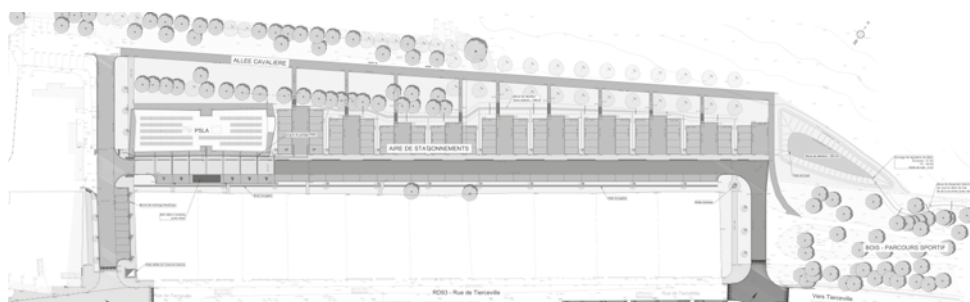
MAÎTRISE D'ŒUVRE → SARL ADN - Architecture Dimensions Nouvelles

SURFACE → 1 167 m²

© ADN Architecture Craquelin Paysagiste

ÉQUIPEMENT DE SERVICE PUBLIC

6



● La proximité du château du Moyen Age classé a contraint l'architecture de ce bâtiment, ne pouvant ériger un bâtiment clinquant. Mieux qu'une contrainte, cela a apporté une valeur ajoutée au Pôle de Santé, qui accueille une vingtaine de praticiens.

Notre volonté a été de faire écho au château à travers une architecture simple et une matérialité plus contemporaine qui dialoguerait avec son environnement proche et lointain.

Ce Pôle de santé étant avant tout un bâtiment public, signal fort pour l'avenir de la commune, il a fallu lier la fonctionnalité à l'esthétisme.

Nous avons revisité la pierre de Creully grâce à une matrice sur sa façade qui reproduit l'effet de la pierre. Le bardage bois à claire-voie vient dynamiser cette façade pour éviter le côté monolithique. Les rayons du soleil qui se répercutent sur la casquette font vibrer le bâtiment à travers un jeu d'ombre et de lumière. Sur le plan énergétique le Pôle de Santé est autonome, il produit son électricité par le biais de panneaux photovoltaïques (dissimulés sur la terrasse par un acrotère).



© ADN Architecture Craquelin Paysagiste

© ADN Architecture Craquelin Paysagiste

© ADN Architecture Craquelin Paysagiste

© ADN Architecture Craquelin Paysagiste

Autres candidatures



- OPÉRATION ➔ Aménagement de la salle des pas perdus du Palais de Justice Gambetta
- LIEU ➔ Caen
- MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ Ministère de la justice
- MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ Godfroy-Margat-Architectes
- SURFACE ➔ 20 m² (dans 90 m²)



- OPÉRATION ➔ Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire Intercommunal
- LIEU ➔ Val d'Arry
- MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ CdC Pré-Bocage Intercom
- MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ Empreinte
- SURFACE ➔ 550 m²



- OPÉRATION ➔ Marché Couvert et salle d'exposition
- LIEU ➔ Courseulles-sur-Mer
- MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ Commune de Courseulles-sur-Mer
- MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ Lode architecture
- SURFACE ➔ 1000 + 380 m²

● Notre agence a été désignée pour ré-aménager la salle des pas perdus du Palais de Justice Gambetta à Caen, au sein de ce vaisseau de verre et de métal, réalisé en 1988.

En premier lieu, il était demandé de créer un Poste de Contrôle et de Sécurité permettant surveillance et visibilité de l'ensemble de l'Atrium, tout en étant discret. En relation avec ce nouveau PCS, dans le contexte actuel du plan Vigipirate, il fallait créer un filtrage du public permettant un meilleur contrôle de l'accès des visiteurs.

En parallèle, les locaux d'Accueil, devenus inadaptes, ont été remplacés pour répondre aux nouvelles fonctions du Service de l'Accueil Unique du Justiciable.

C'est dans le respect de l'existant que nous avons conçu ces nouveaux locaux, équipés d'un mobilier intégré conçu et dessiné par l'agence, et réalisé sur mesure. Les travaux ont fait l'objet d'un phasage permettant la continuité de l'accueil du public pendant la durée du chantier.

● Issu d'un travail collaboratif avec la maîtrise d'ouvrage et les professionnels de santé, le Pôle Santé Libéral et Ambulatoire de Val-d'Arry regroupe des cabinets de professionnels de santé. Sous leur impulsion et celle des élus locaux, ce projet situé en entrée de centre bourg, entre dans le cadre du développement multi-site de l'offre de santé sur le territoire de Pré-bocage-Intercom.

Le bâtiment est ancré dans un site à forte valeur patrimoniale. Son écriture architecturale se compose de volumes simples, reprenant l'écriture traditionnelle locale, et l'emploi de matériaux contemporains. L'ensemble lui confère sa propre identité et assure son inscription dans son environnement. Inscrit dans une démarche durable, le PSLA de Val-d'Arry jouit d'une performance énergétique E3 C1. Bâtiment à énergie positive, et haute performance environnementale, il offre à ses usagers un confort optimal qui a été défini à la suite d'une étude thermodynamique et suivant les choix des usagers.

● Dans cette ville balnéaire qui voit sa population décupler chaque été, l'enjeu des nouvelles halles était de redonner clarté et attractivité à un centre-ville devenu illisible, au gré de transformations urbaines successives.

Installées en couronne autour de l'ancienne école, une série de dix toitures se déroulent en une nappe continue pour abriter le nouveau marché. Formées d'une grille de poutres en hêtre, elles structurent la place et y impriment leur trame dense. Une lumière douce filtre à travers cette résille de bois et baigne les étals. Depuis les rues adjacentes, la silhouette protectrice des toits incarne la nouvelle identité des lieux.

Côté Nord, on aborde le marché depuis la rue qui le surplombe, sous un large débord de toit qui guide jusqu'aux entrées situées aux angles. Au centre du dispositif, les toits dégagent un atrium ensoleillé où s'attarder après le marché. Plus loin, deux toits amenés au contact du bâtiment ancien accueillent un espace d'exposition. De nuit, un éclairage graphique redessine les lieux.

Autres candidatures



OPÉRATION ➔ Salle communale
Saint-Clair
LIEU ➔ Saint-Désir
MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ Commune de
Saint-Désir
MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ Bernard Lepourry-
Bernard architectes
associés
SURFACE ➔ 120 m²



OPÉRATION ➔ Pôle de Santé
LIEU ➔ Le Molay Littry
MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ Cdc Isigny Omaha
Intercom
MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ EXO Architectes
SURFACE ➔ 722 m²



OPÉRATION ➔ Construction
d'une halle
LIEU ➔ Trévières
MAÎTRISE D'OUVRAGE ➔ Commune de Trévières
MAÎTRISE D'ŒUVRE ➔ Emmanuel Côme
SURFACE ➔ 163 m²

● L'école des filles, d'intérêt esthétique et patrimonial, est remis à son état d'origine avec la démolition d'une annexe disgracieuse à l'arrière et la remise en état de ses façades. Les menuiseries extérieures sont redessinées dans l'optique de redonner une esthétique globale aux façades principales.

À l'intérieur, le volume originel accueille la salle des associations. L'aménagement d'un soubassement au droit des allèges hautes des fenêtres lui confère une atmosphère accueillante et chaleureuse, complété par un parquet en bois massif et le plafond en laine de bois surbaissé. Les annexes sont répartis en extension sur chaque pignon du bâtiment principal. Leurs volumétries simplifiées s'apparentant à des meubles, présentent un caractère abstrait, dont l'objectif est d'établir une relation distante – mais respectueuse - avec l'existant et l'environnement proche.

Les interventions entre existant (menuiseries), extensions et aménagements paysagers sont harmonisées par l'emploi unique du bois de châtaignier, essence locale.

● Permettre l'étroite cohabitation des professionnels de santé, entre cabinets de consultation et zones partagées (accueil, secrétariat et salles d'attente), le tout avec une parfaite prise en charge des normes d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité... Une équation complexe résolue en associant une écriture architecturale forte et intégrée.

L'approche innovante du projet se joue sur l'aspect constructif en faisant du béton un "béton pierre", mais aussi sur l'aspect des usages grâce aux espaces fluides baignés de lumière, flexibles, respectant la confidentialité et prenant en compte le maintien durable d'une offre de soin de proximité.

Le pôle de santé est composé d'une dizaine de cabinets. Il est accessible à la fois depuis la place du marché et la rue Yves Bernard grâce à un système d'entrée traversante.

Il se positionne sur l'emplacement de l'ancien Hôtel du Commerce démolé en mars 2020.

Profitant de la requalification de cet espace jouxtant notamment la Mairie et la Place du Marché, notre intervention offre une urbanité nouvelle et permet de nouvelles dynamiques tournées vers l'avenir.

● La halle de Trévières permet d'accueillir diverses manifestations publiques (marchés alimentaires, concerts, etc.).

D'un point de vue architectural, le projet réinterprète avec un langage contemporain la typologie des halles de marché anciennes en utilisant l'acier comme système constructif.

L'usage de l'acier a été adopté pour rendre la halle la plus légère possible. Le point d'informations touristiques et le local de rangement ont été traités comme des éléments protégés par la halle, des volumes qui dialoguent entre eux par un effet de glissement. Ce décalage reprend une des caractéristiques du bâti tréviérois permettant d'avoir une appartenance familiale. La couleur rouge a été utilisée pour rendre le bâtiment visible depuis l'espace public. Elle fait référence aux peintures présentes sur certaines constructions vernaculaires vikings. Le brun et le gris ont été utilisés pour créer un contraste avec le rouge et s'adapter chromatiquement aux teintes du bâti environnant.

Autres candidatures



OPÉRATION → Pôle économique social et solidaire
LIEU → Falaise
MAÎTRISE D'OUVRAGE → CdC du Pays de Falaise
MAÎTRISE D'ŒUVRE → Dauchez Architectes
SURFACE → 1 800 m²

● En bordure de centre-ville et en lien avec les quartiers prioritaires de la ville de Falaise, sur le site d'un ancien magasin de matériaux de construction devenu friche commerciale depuis une dizaine d'années, prend place un pôle de structures de l'économie sociale et solidaire (ESS). Un projet d'aménagement qui vient confirmer l'engagement de la CDC du Pays de Falaise dans le développement et l'accompagnement de l'économie sociale et solidaire du territoire. Le projet architectural vient traduire cette ambition sous le spectre de la frugalité et de la sobriété.

Ce projet a permis à l'équipe de maîtrise d'œuvre et à la maîtrise d'ouvrage de se réinventer et de repenser sa manière de fabriquer le territoire : Construire moins – Réparer plus. De ce postulat, découlera une approche de conception qui suivra la vie du projet : L'adaptabilité. Une démarche nécessaire pour développer le projet aux regards des enjeux programmatiques. Le pôle accueille ressourcerie, garage solidaire, structures d'insertion. Des structures associatives aux valeurs partagées mais aux usages strictement différents.



OPÉRATION → Hôtel de Région Normandie
LIEU → Caen
MAÎTRISE D'OUVRAGE → Région Normandie
MAÎTRISE D'ŒUVRE → DHD Architectes / L2 Architectes
SURFACE → 5 156 m²

● La composition des masses bâties s'appuie sur des lignes directrices et un cône de vue dont l'Abbaye et le Cèdre du Liban sont les points focaux.

La relation fusionnelle entre le bâtiment et le parc se traduit par la présence des jardins sur les toits perceptibles depuis le pied du cèdre ou depuis les allées du parc grâce aux plans inclinés de la toiture.

L'intégration douce du projet dans le site repose sur la simplicité de son volume et sur le rythme sobre et rigoureux de ses façades, non par mimétisme mais par analogie à l'architecture de l'Abbaye.

Au sud, les fenêtres très renfoncées sont protégées de l'ensoleillement grâce aux ombres portées, alors qu'au Nord, affleurantes, elles captent le maximum de lumière naturelle.

Rappelant l'esprit du cloître de l'Abbaye, le parti pris d'un plan en boucle autour d'un jardin central fluidifie la fonctionnalité de l'équipement. La démarche environnementale menée pour réaliser cet immeuble de bureaux passif est caractérisée par l'atrium bioclimatique, le jardin intérieur, les façades modulaires double-peau, l'ossature et la charpente bois et les matériaux intérieurs biosourcés.

LE JURY

PRÉSIDENTE DU JURY

Sylvie JACQ → Vice-Présidente du CAUE du Calvados, Conseillère départementale

MEMBRES DU JURY

Mohamed BOUTOUIL → Directeur délégué à la recherche et aux formations à Builders, école d'ingénieurs
Sylvie CORBEL → Secrétaire générale de la CAPEB du Calvados
Vincent DUTEURTRE → Directeur du CAUE 76
Franck GAILLET → Paysagiste concepteur, représentant de la FFP Normandie
Mélanie LAINÉ → Paysagiste concepteur, Agence LAAPS
Dominique LAPRIE SENTENAC → Chef UDAP du Calvados – DRAC Normandie
Cécile MESCAM → Architecte DPLG, architecte Conseil de l'État à la DDTM du Calvados
Anne-Sarah MOALIC → Directrice de FIBOIS Normandie
Nathalie MONTIGNÉ → Directrice du Pavillon à Caen
Alice ROUYER → Co-directrice du Master MADURA à l'Université de Caen
Gilles VILQUIN → Architecte DPLG, représentant du CROA Normandie

RIX DU PUBLIC

→ Le grand public a voté en ligne sur le site internet du CAUE du 8 au 28 avril 2024. 2 868 votes ont été comptabilisés.

RIX DU JEUNE PUBLIC

→ 137 élèves ont voté pour leur candidature préférée dans les catégories "Aménagement récréatif et renaturé" et "Enfance et enseignement". Des collégiens et des primaires de 9 classes ont participé : l'école primaire du Tronquay, l'école de Seulline à Saint-Georges-d'Aunay, l'école Andrée Malraux à Vire-Normandie et le collège Anne Frank à Vassy.

COMITÉ TECHNIQUE

CAUE DU CALVADOS

Fabien TESSIER → Directeur
Hélène JANDRICEK → Documentaliste
Véronique JOSSET-LE BARBENCHON → Infographiste
Fanny COMPÈRE → Architecte DPLG
Agathe PETRIGNANI → Paysagiste concepteur
Elsa QUINTAVALLE → Paysagiste concepteur
Claire SAMASSA → Architecte DPLG

RÈGLEMENT

ARTICLE 1 : OBJET

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Calvados organise son quatrième «Palmarès de l'architecture et de l'aménagement du Calvados».

ARTICLE 2 : OBJECTIF

L'objectif de ce palmarès est de promouvoir, en les valorisant, les réalisations en architecture et aménagement de qualité. Ces dernières seront distinguées pour leur valeur plastique d'ensemble, leur insertion dans le site, leur originalité ou encore leur niveau de responsabilité environnementale et sociale. Seront également pris en compte le cadre de vie, la qualité d'usage et d'innovation ainsi que la richesse des échanges interprofessionnels ayant permis la réalisation du projet. Les réalisations présentées devront mettre en avant la relation équipe de maîtrise d'ouvrage/équipe de maîtrise d'œuvre.

ARTICLE 3 : CANDIDATURES

3.1. généralités

Le Palmarès de l'architecture et de l'aménagement du Calvados 2024 concerne les réalisations neuves ou les réhabilitations en architecture et aménagement.

3.2. conditions de candidature

La participation à cette action est ouverte à tout maître d'ouvrage et maître d'œuvre, public ou privé. L'inscription est gratuite. La réalisation appelée à concourir doit respecter les critères suivants : - Situation géographique : être située dans le Calvados (l'inscription est départementale). - Date de réception des travaux : entre le 1er janvier 2017 et le 31 juillet 2023. Les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre ont la possibilité de présenter plusieurs projets. Chaque projet devra faire l'objet d'un dossier de candidature individualisé. Une réalisation ayant déjà fait l'objet d'une candidature à un palmarès antérieur organisé par le CAUE du Calvados ne pourra être représenté. Les coûts engendrés par la réalisation du dossier d'inscription sont à la charge des candidats. Les documents envoyés ne seront pas retournés et seront archivés au sein du CAUE du Calvados.

3.3 dossier de candidature

Les équipes souhaitant concourir peuvent le faire par courrier (envoi / dépôt) ou par voie dématérialisée, avant la date de clôture des inscriptions, en transmettant au CAUE du Calvados le dossier complet comprenant les pièces ci-dessous :

- la fiche d'inscription et la fiche d'autorisation relative aux droits d'auteurs (disponibles sur le site www.caeu14.fr),
- un texte de présentation du projet (800 à 1000 signes),
- une photographie servant d'illustration principale (identification visuelle de la réalisation),
- et 10 photographies minimum supplémentaires (format jpg/png, avec une résolution minimale de 4000 x 2600 pixels, sans mise en page ni signature. Les crédits photographiques devront être précisés sur « la fiche autorisation relative aux droits d'auteurs ». Les photomontages sont exclus. Ces images présenteront la réalisation dans son contexte urbain et/ou paysager, des éléments de détails et au moins une vue intérieure pour les bâtiments. Si les abords du projet restent en devenir, il sera possible de fournir de nouvelles photographies pour les opérations de valorisation ultérieures, avant le 31 décembre 2023. Pour les réhabilitations de bâtiments ou d'aménagement, il conviendra d'ajouter des photos avant travaux,

- les documents graphiques permettant la bonne compréhension de l'opération (contenu vectoriel) : plan de situation, plan de masse, croquis, façades et coupes significatives, plans des niveaux... (NB: Les documents avec des niveaux de détails type avant-projet seront préférés).

Les frais d'assurance éventuels concernant les dossiers transmis ne sont pas pris en charge par les organisateurs du Palmarès. En conséquence, la perte ou la détérioration des dossiers ne fera l'objet d'aucun remboursement et d'aucune indemnité de la part des organisateurs.

3.4. date limite d'inscription

Les candidats doivent déposer leur dossier de candidature complet directement auprès du CAUE du Calvados. Les dossiers doivent être réceptionnés entre le 15 mai 2023 et le 31 octobre 2023 par courrier (envoi / dépôt) au CAUE du Calvados, 28 rue Jean Eudes 14000 Caen, ou par voie dématérialisée avec un lien de téléchargement à l'adresse communication@caue14.fr. L'inscription est considérée comme définitive à l'obtention de la totalité des pièces à fournir, sinon, le comité technique se réserve le droit de rejeter le dossier. Les dossiers incomplets ou non conformes ne seront pas examinés par le jury.

3.5. autorisations et droits d'auteurs

La fiche d'inscription comprend une attestation sur l'honneur qui devra être complétée. Elle permet au CAUE du Calvados d'avoir l'assurance que les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre et les usagers acceptent la candidature de leur réalisation au présent Palmarès. Sur demande, l'anonymat du maître d'ouvrage public ou privé sera respecté. L'autorisation relative aux droits d'auteurs devra être complétée concernant l'utilisation des visuels du projet présenté (disponible sur le site www.caeu14.fr).

3.6. désengagement

Tant qu'un jury ne s'est pas réuni pour l'analyse des dossiers présentés, les candidats peuvent à tout moment demander par écrit leur désengagement. Les documents envoyés ne seront pas retournés, mais pourront être retirés directement au CAUE du Calvados dans un délai de deux mois.

ARTICLE 4 : ORGANISATION

4.1. comité technique

Le comité technique a pour objet de s'assurer de la recevabilité et de la bonne constitution des dossiers. Il est composé de membres de l'équipe du CAUE du Calvados. Sa vocation est uniquement administrative et technique. Il prépare et rapporte les dossiers devant le jury. Il répartit les différentes candidatures dans les catégories prévues. Il se réserve le droit de regrouper/modifier/supprimer certaines catégories en fonction des candidatures reçues.

4.2. pré-sélection

Dans le cas d'un nombre trop important de candidatures, le comité technique se réserve la possibilité d'organiser un jury de pré-sélection. Un jury restreint, constitué de membres représentatifs du jury définitif sera chargé du choix des candidatures.

4.3. le jury

Deux rôles distincts incombent au jury :

- confirmer les candidatures admises
- désigner les opérations primées

Le jury est souverain, ses décisions sont sans appel.

Le jury est composé d'au moins 10 membres, chacun disposant d'une voix

Il est composé de 3 collèges :

- un collège d'élus composé à minima : du président du CAUE du Calvados (président du jury) - d'un élu du Conseil départemental du Calvados (président du jury suppléant) - d'un représentant de l'Association Départementale des Maires du Calvados - d'élus de collectivités territoriales normandes...
- un collège de personnes qualifiées composé d'architectes, de paysagistes, d'urbanistes, par exemple : l'architecte-conseil de la DRAC de Normandie - un architecte membre du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Normandie - un membre de la Fédération Française du Paysage - un membre de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment du Calvados - un membre de Profession Bois - un membre de la Fédération Française du Bâtiment...
- un collège de personnalités extérieures, par exemple : le Directeur Régional des Affaires Culturelles de Normandie - un membre de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie - un membre de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie - un journaliste de la presse spécialisée - un artiste - un écrivain - un photographe...

La composition du jury est désignée de manière unilatérale, et est susceptible d'évoluer jusqu'au jour du jury.

4.4. les votes

Les modalités de délibération du jury sont arrêtées par lui-même en début de séance. Il est demandé à tout membre du jury ayant un lien, avec une des réalisations candidates, de l'exprimer. Il s'exclut des débats et des votes liés à cette réalisation. Le jury est libre de composer son palmarès comme il le souhaite (Lauréats par thèmes ou catégories, mentions...). Il ne peut y avoir de vote par correspondance ou par procuration.

4.5. les résultats

Les résultats du jury seront officiellement proclamés par le président de jury (ou tout autre membre désigné par le jury) lors de la cérémonie organisée par le CAUE du Calvados. Toutes les candidatures à cette action seront valorisées au moins une fois dans le cadre de la publication éditée par le CAUE du Calvados.

ARTICLE 5 : CATÉGORIES ET PRIX

En fonction des candidatures, plusieurs prix peuvent être attribués. Les jurys pourront aussi décerner des prix en lien avec des qualités spécifiques, charge à chaque candidat d'apporter les éléments permettant d'apprécier son approche singulière.

Le palmarès de l'architecture et de l'aménagement du Calvados 2024 est constitué de deux catégories concernant les réalisations neuves ou les réhabilitations : Architecture et Aménagement.

Les prix catégorie architecture

En fonction des candidatures, plusieurs prix pourront être attribués (lauréat(s) et/ou mentionné(s)) dans les possibles sous-catégories suivantes : logement individuel, logement collectif, bâtiment public...

Les prix catégorie aménagement

En fonction des candidatures, plusieurs prix pourront être attribués (lauréat(s) et/ou mentionné(s)) dans les possibles sous-catégories suivantes : parcs urbains/coulées vertes/ENS, cimetières paysagers, cours/traversées de bourgs, îlots de fraîcheur/renaturation/cours d'écoles, lotissements ou zones d'activités...

Le prix du public

À l'occasion de cette édition, le CAUE du Calvados propose un prix du public pour les catégories aménagement et architecture, soit un prix par sous-catégorie. Il sera proposé au public à partir d'une photographie judicieusement choisie par le maître d'œuvre de la réalisation proposée. Au vu de chaque image identifiée de manière anonyme, il est proposé au public de voter pour la réalisation qu'il préfère. À l'issue de ce vote, le projet emportant le plus de voix sera désigné « prix du public ». Le CAUE du Calvados se réserve le droit d'organiser ou non ce prix.

Le prix « jeune public »

À l'occasion de cette édition, le CAUE du Calvados propose un prix des jeunes mis en place dans les conditions analogues au « prix du public » mais destiné exclusivement aux scolaires du département du Calvados. À l'issue de ce vote, le projet emportant le plus de voix sera désigné « prix jeune public ». Le CAUE du Calvados se réserve le droit d'organiser ou non ce prix.

article 6 : droits concernant la participation au Palmarès

Pour les documents soumis au droit d'auteur (photos, plans, croquis et documents graphiques...), l'auteur et le maître d'œuvre cèdent au CAUE du Calvados leurs droits patrimoniaux à titre gracieux et pour la durée du droit patrimonial. Le CAUE du Calvados peut les exploiter dans le cadre de l'ensemble du Palmarès (reproduire, représenter, diffuser, adapter...) à des fins de communication et sur différents supports : publications papier, site Internet, affiches, dossiers et communiqués de presse, documents produits pour le jury, projections... avec les modifications de format que cela peut induire et dans le respect des droits moraux de l'auteur. Ils intégreront le fond documentaire du CAUE du Calvados, pour être utilisés dans le cadre de cette action et de toute autre action, pour un usage pédagogique ou de communication, dans le cadre strict et non-commercial de leurs missions de sensibilisation, de conseil et de formation, et sur les supports adaptés à la bonne réalisation de ces missions (Cf : fiche autorisation relative aux droits d'auteurs).

ARTICLE 7 : LITIGES

Tout contrevenant à l'un ou plusieurs des articles du présent règlement sera privé de la possibilité de participer au Palmarès, mais également du prix qu'il aurait pu éventuellement gagner. Toute difficulté pratique d'interprétation ou d'application du présent règlement sera tranché souverainement par l'organisateur. La responsabilité de l'organisateur ne pourra être engagée du fait d'un changement, ultérieur au dépôt de candidature, dans les renseignements fournis par un participant. En cas de litige entre les candidats et l'organisateur, les parties conviennent d'entreprendre une demande commune de conciliation avant tout recours. Toute contestation ou réclamation devra être formulée par lettre simple adressée à l'organisateur du Palmarès de l'architecture et de l'aménagement du Calvados. Cette lettre devra indiquer la date précise de participation au Palmarès, les coordonnées complètes du participant et le motif exact de la contestation. Aucune contestation ne sera prise en compte passé un délai d'un mois après la proclamation officielle des résultats faisant objet de la réclamation. Si les circonstances l'exigeaient, et notamment s'il apparaissait que des fraudes étaient intervenues sous quelque forme que ce soit, dans le cadre de la participation au Palmarès ou de la détermination des primés, l'organisateur se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

ARTICLE 8 : ÉVOLUTIONS ET ANNULATION

Le CAUE du Calvados se réserve le droit d'apporter toute modification avérée nécessaire au présent règlement. Les éventuelles modifications seront alors communiquées aux candidats dans les plus brefs délais. Une version à jour du règlement sera disponible sur le site www.caeu14.fr.

Si les circonstances l'exigent (nombre insuffisant de candidats ou pour tout autre circonstance majeure), le CAUE du Calvados se réserve le droit d'annuler ou de reporter l'ensemble de l'action. En cas d'annulation totale ou partielle, les dossiers de candidature pourront être retournés à leur expéditeur sur simple demande.

ARTICLE 9 : ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation au Palmarès de l'architecture et de l'aménagement du Calvados 2024, vaut acceptation sans réserve du présent règlement dans son intégralité.

ARTICLE 10 : DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Conformément à la loi Informatique et Liberté (CNIL n° 78-17 du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant en écrivant à l'adresse des organisateurs : CAUE du Calvados – 28, rue Jean Eudes – 14000 CAEN.

ÉDITION
2024



Palmarès
de l' **Architecture**
et de l' **Aménagement**
du **Calvados**

14
Calvados
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

28 rue Jean Eudes . 14000 CAEN
02 31 15 59 60 . contact@caue14.fr
www.caue14.fr

